

**PAROISSE SAINT-GERY (DIOCESE DE CAMBRAI)**



Les actes de St-Géry, la paroisse la plus peuplée, ont pour caractéristiques de débiter à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle et de présenter, sur de petites périodes, plusieurs registres couvrant les mêmes événements sans que ce soit toujours des doubles. Jusqu'au début du XVIII<sup>e</sup>, le contenu des actes à fortement varié au gré du rédacteur, rendant leur description complexe. Certaines informations fournies sont originales.

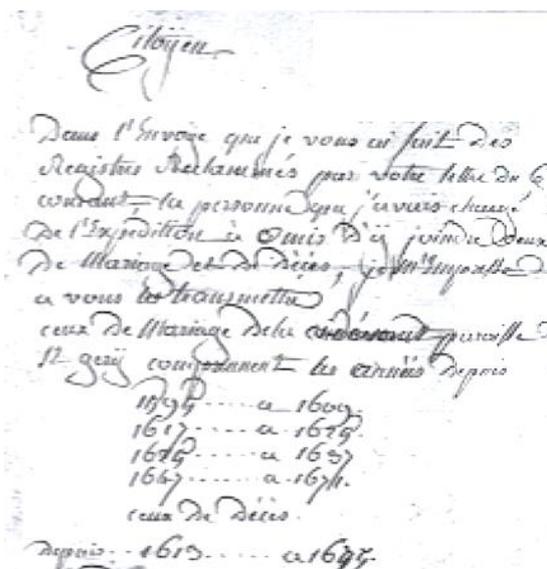
Les **registres papier de la collection communale microfilmés puis numérisés** portent les numéros 50 (B 1584-1589) à 82 (BMS 1737-1739). Ils sont presque tous non communicables. Les numérisations correspondantes sont référencées R 002 à R 007.

La **collection départementale numérisée** commence en 1737. Les références sont R 021 à R 025.

Les actes s'arrêtent en août 1791, la paroisse étant supprimée. Ils reprennent pendant l'occupation autrichienne d'août 1793 à août 1794.

Une lettre adressée par le commissaire du Directoire exécutif de Valenciennes à celui du département du Nord au sujet de registres

transmis à l'occasion d'un procès relatif à la ferme de Landas montre que les premiers registres de mariage et de décès disponibles en l'an V existent encore à ce jour.



Extrait de la lettre (Archives Municipales)

Nous décrivons maintenant les registres numérisés. En fin de cette partie, seront évoqués les registres communaux non numérisés et les tables numérisées dont celles réalisées par E. Clément (Références : R 025, R 072, R 073).

**1. LES REGISTRES DE BAPTEME JUSQUE 1737 (AC numérisées)**

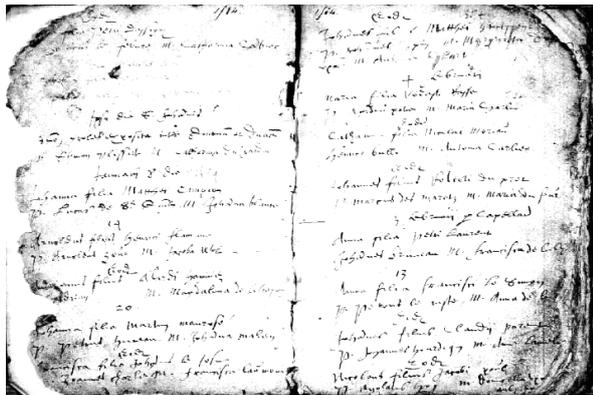
**1.1 REGISTRES DE BAPTEME 1584-1611**

R 002 :  
v 951 à 1053G : B janvier 1584 - décembre 1593 (lacunes)  
v 1053D à 1060 : B octobre 1598 - juillet 1599

R 003 :  
v 49 à 117 : B avril 1600 - mai 1605  
v 121 à 217 : B juin 1605 - décembre 1611

a) Le 1<sup>er</sup> registre des baptêmes commence en janvier 1584. Valenciennes vient d'adhérer à la paix d'Arras (25 octobre 1579) et tourne la page calviniste. Les décisions du Concile de Trente commencent à s'appliquer.

Ce registre de format cahier<sup>1</sup> donne simplement la date du baptême, le prénom de l'enfant, le nom et prénom du père, du parrain et de la marraine, le tout en latin. Les actes sont difficiles à lire, propres à des interprétations variées.



Allure du registre (v 953)

*16*  
Roland filius Claudy Hecquet  
P. Sebastianus Ty[...]  
M Anna Berteau

Acte de baptême du 16 mars 1584  
Roland filius Claudy Hecquet / P Sebastianus Ty[...] M Anna Berteau

<sup>1</sup> Pour donner une idée du format : pas loin d'un A4 actuel. A partir de novembre 1590, le format sera un petit peu plus petit (environ 21x26). Il reprend sa taille initiale en novembre 1598. C'est ce type de registre qu'on appellera « grand registre ».

Au bas de la vue 959 partie gauche, il est dit qu'il y a sept mois de perdu à savoir depuis juillet 1584 à febvrier 1585<sup>2</sup>.

A partir du 10 décembre 1588 (v 988), les actes sont rédigés en français (sans changement de rédacteur).

*8-10*  
*10* Sie. Germain  
Joz. filius J. Madan Jane  
Jan. quiroix  
~~ne sio de am b. b.~~  
Magnit. filius  
de decembre  
Caton fil. Jacques de la fozey  
Joz. b. fozey  
Marquese  
10<sup>e</sup> jour decembre  
Aladin not.

Passage du latin au français (décembre 1588)  
(die decembris -> jour decembre)

Des pages noircies, déchirées, illisibles terminent l'année 1593 (v 1051 et 1052). Après une lacune entre décembre 1593 et octobre 1598 compris, le 1<sup>er</sup> registre se termine en juillet 1599 avec le même contenu. Est indiqué d'une écriture postérieure (Emile Clément ?) 1584 à 1599 1890 actes.

b) Un autre registre de baptême de format cahier couvre la période avril 1600 - mai 1605 (5Mi 055 R 003 v 49 à 117). Il y est précisé qu'il n'existe pas de registre à St-Géry avant 1582<sup>3</sup> (v 49).

*Grand filz francois roym  
P. Gerard de fozey M. Jacqueline  
Le maire*

Acte de baptême du 16 avril 1600  
Gerard fils de Franchois Cochin P Gérard  
Desert, M Jacqueline Le maire

Pour ces 5 années, on ne donne le nom du conjoint de la marraine qu'une seule fois (1602 : N. Vanderbeuves épouse de Guillaume

<sup>2</sup> Une mention manuscrite du 19<sup>ème</sup> siècle le rappelle à la vue 565 du microfilm R 003.

<sup>3</sup> Quelques pages ont donc dû disparaître du premier registre qui ne commence qu'en 1584, mais elles n'existaient plus quand E. Clément a dressé les tables de baptêmes au XIX<sup>e</sup> siècle.

Dortem) tout comme la filiation du parrain (1601 : Claude Dubus, fils de Jan)<sup>4</sup>.

c) Après quelques pages surchargées et raturées qui semblent être des pense-bêtes (v 118 et 119), un nouveau registre<sup>5</sup> démarre (v 121) à la St-Jean Baptiste 1605 (26 juin), date de début des baux. Il est précédé par l'indication suivante (v 120) :

*Le 5<sup>e</sup> may 1609. La paix fut publiée  
de Valle(nciennes) entre les  
Atesses (les archiducs Albert  
et Isabelle) et ceux de  
Holande. / Il fut fait un grand  
feu devant la maison de la ville  
et plusieurs fontaines de vyns<sup>6</sup>  
aux coins de rue. Ceci  
correspond à la trêve de 12 ans  
conclue entre l'Espagne et les  
Provinces-Unies.*

Le 20 février 1606 (v 130), il est noté ceci : *Avec la diligence requis descrira dilige(m)ment les baptêmes avec la datte du jour du mois et l'an soit dorénavant soigneusement couché avec le nom du père de l'enfant le nom de la femme et de la mère sans aucune défaillance pour plusieurs raisons et prégnantes conséquences.*

On peut voir là le report d'une décision ecclésiastique.

*Le 5 may 1609, la paix fut publiée / [en face le marché ?] de Valle(nciennes) entre / les Atesses (les archiducs Albert et Isabelle) et ceux de Holande. / Il fut fait un grand feu devant la maison de la ville et plusieurs fontaines de vyns<sup>6</sup> aux coins de rue. Ceci correspond à la trêve de 12 ans conclue entre l'Espagne et les Provinces-Unies.*



Le feuillet correspondant aux baptêmes de fin octobre au 21

<sup>4</sup> Cete quantification précise, comme celles qui vont suivre, provient des données de Pierre Sage.

<sup>5</sup> Format 21x26

<sup>6</sup> Une fontaine à vin, en marbre rose, fut trouvée en 2007 dans la rue d'En-bas-l'Eau lors de fouilles effectuées par la section archéologique de Valenciennes.

Voir <http://valentianoe.unblog.fr/2015/01/07/13-bacchus-vs-gambrinus/>

novembre 1610 (v 187D et 188G) a été inséré avant les baptêmes d'avril 1610 (v 188D).

De 1605 à 1611, le conjoint d'une marraine n'est donné que 2 fois (1607, 1608). Un seul baptême mentionne la parenté du parrain avec le baptisé (grand-père) (1610, v 189).

Finissant en décembre 1611, le registre porte la mention postérieure 1600 à 1611 2682 actes (v 220).

## 1.2 REGISTRES DE BAPTEME 1612-1641

Cette période a la particularité de présenter plusieurs registres se recouvrant partiellement. Certains sont en format cahier (C) (21 x 27 environ), d'autres en format répertoire (R) (4 fois plus haut que large).

Ces registres couvrent les périodes suivantes :

R 003 :

1. v 397 à 461 : B janvier 1612 – 27 juillet 1615 (C)
2. v 570 à 605 : B janvier 1612 - 25 juin 1615<sup>7</sup> (R)
3. v 462 à 565 : B juillet 1618 - 24 février 1623 (C)
4. v 608 à 695<sup>8</sup> : B 4 février 1621 - 23 septembre 1630 (R),
5. v 697 à 733 : B novembre 1632 – 14 décembre 1636 (R),
6. v 734 à 776 : B 12 décembre 1639 - octobre 1641(R, un peu moins haut).
7. v 1017 à 1298 : B décembre 1629 - octobre 1641 (C)

On voit qu'au total, il n'y a une lacune qu'entre juillet 1615 et juillet 1618.

~~Ces registres (qui comportent des ratures) peuvent être considérés comme les originaux puisqu'il y est reporté (v 1024) une décision du Tribunal civil de Valenciennes du 9 août 1888 relatif à une rectification de nom justifiée par un acte du 5 mars 1630 : Lepievre au lieu de Lelièvre.~~

<sup>7</sup> Le registre s'arrête encore à la St-Jean Baptiste. Il ne contient donc pas juillet 1615 comme le registre précédent.

<sup>8</sup> La vue 643 est incorrecte.

a) Le premier registre commence par une note indiquant *un livre et registre des baptêmes de l'église de St Géry en Valen. commençant au premier de janvier 1612 (d'une autre couleur d'encre) jusqu'au 23 juin 1615<sup>9</sup> n'estant en lad. église nul registre baptêmes retrouvable (?) d'aparavant l'an 1582. Il se termine en fait le 27 juillet 1615.*

Les actes de baptêmes donnent le **prénom du baptisé, les noms et prénoms des parents, parrain et marraine.**

Acte de baptême du 31 août 1614 (v 439)  
Eodem (die) [= même jour] Jean fils de Jean Moiau et Marguerite Graniez P Jean / Malo M/ Mary Bernard 1614

b) Le second registre (donc en format répertoire) indique *registre des baptêmes de l'église de St Géry commençant le 3 jour de janvier 1612. Il double le 1<sup>er</sup> registre jusqu'au 25 juin 1615.*

Acte de baptême du 31 août 1614 (v 594)

Il est d'une autre écriture que le 1<sup>er</sup>. Très régulière, celle-ci peut faire penser qu'il s'agit ici d'une copie. Le contenu est le même, à ceci près que les noms sont parfois orthographiés différemment.

c) Le troisième registre (format cahier) (1618-1623) suit le premier après une lacune de trois ans. Un préambule précise qu'il commence le 24 juin 1618, jour de St-Jean Baptiste (*estant nul registre avant l'an 1582*) (v 462). Les deux premières pages sont très abimées. On trouve en marge de la 1<sup>ère</sup> la mention *B n° 5.* (5<sup>ème</sup> registre de baptême ?) Le numéro des feuillets est indiqué. On indique volontiers à partir de 1621 le **nom du conjoint d'une femme mariée et la parenté des nommants au baptisé.**

<sup>9</sup> Cete date ayant été rajoutée ultérieurement (encre plus claire).

Acte de baptême du 7 janvier 1623  
Jeanne fille de Jacques Chigart et / Catherine Leclercq Parin / Laurent Leclercq M Anne / Brusneau

d) Le 4<sup>ème</sup> registre duplique une partie du registre précédent (février 1621-février 1623) et continue jusque septembre 1630. Il est de format répertoire comme les deux suivants.

L'écriture est très régulière, l'encre uniforme.

Ce registre porte en son début (vue 606) la mention *Suis appartenant à Robert Vallin* et en fin de registre (v 696) *Appartenant à Elisabeth Wughet veuve de Robert Vallin<sup>10</sup> clercq de l'église St-Géry de Valenciennes 1650 (sic).*

Quelques pages donnent la liste des enfants *qui ne sont point enregistrés et qui ne vont pas à l'école dominicale* au 19 décembre 1622 (v 607).

Début de la liste pour la rue Dadier  
Catherine Patou pour l'escolle dominicale / A la maison henry lefevre / un enfant pour l'escolle

Ce registre n'indique pas le **nom du conjoint d'une femme mariée et la parenté des nommants au baptisé** contrairement au registre n°3 et au registre n°7.

<sup>10</sup> Ils se sont mariés à St-Géry le 16 novembre 1620.

Expédition d'un acte de  
 mariage fait le 1<sup>er</sup> d'août 1630  
 par le sieur de Soubise  
 Valentin pour marier M. marie  
 de Soubise  
 avec M<sup>lle</sup> Marguerite  
 femme de M. Jean de Soubise  
 marie de Soubise  
 par M. Marguerite  
 de Soubise pour M. Jean de Soubise

Actes de baptême du 1er et 3 avril 1630 (v 691).  
 On remarquera que la parenté des nommants au  
 baptisé n'est pas indiquée.

a) Le 5<sup>ème</sup> registre couvre la période 1632-1636.

635 Le 6 de Mars 1635  
 Femme fille de M. de Soubise  
 Marguerite Soubise  
 par M. Jean de Soubise  
 de Soubise

Acte du 6 mars 1635

a) Le 6<sup>ème</sup> registre couvre la période 1639-1641.

On note la naissance de triplés en février 1639.  
 Un sigle peut accompagner les actes à partir de  
 1640.

612  
 Antoine fils de M. de Soubise  
 de Soubise, et Françoise  
 de Soubise p. Antoine  
 de Soubise, Marie  
 de Soubise

Baptême du 4 août 1640 (en marge un sigle M)  
 (v 750)

La vue 773 (30 août 1641) indique :  
 commencement des baptêmes depuis la mort de  
 M. Robert Vallin clerc. S'ensuit un changement  
 d'écriture. Il n'y aura plus que quelques pages  
 après.

Le 30  
 Jacques fils de M. de Soubise  
 de Soubise et de M<sup>lle</sup> Louise  
 de Soubise  
 par M. Jacques de Soubise  
 de Soubise

Le commencement des baptêmes  
 depuis la mort de M. Robert  
 Vallin clerc

Le 3<sup>er</sup> de  
 une fille de M. de Soubise  
 de Soubise par M. de Soubise  
 de Soubise  
 août-septembre 1641 (v 773)

g) Le 7<sup>ème</sup> registre (format cahier) reprend une  
 partie du 4<sup>ème</sup> registre et la totalité des registres 5  
 et 6 (décembre 1629 – octobre 1641) et la lacune  
 septembre 1730 – novembre 1732. Il est fort  
 possible qu'un cahier couvrant 1623-1629 ait  
 existé et soit perdu. Ce registre comprend trois  
 parties, la seconde commençant le 10 juin 1637 (v  
 1187)<sup>11</sup>, le 3<sup>ème</sup> le 12 décembre 1639.

Dans ce registre, les actes de décembre 1629 (v  
 1017) à octobre 1639 (v 1247), puis à partir  
 d'août 1641 sont souvent marqués par des signes  
 en marge, sûrement l'initiale du nom des  
 célébrants, bien que ces actes soient rédigés par  
 une seule et même personne.

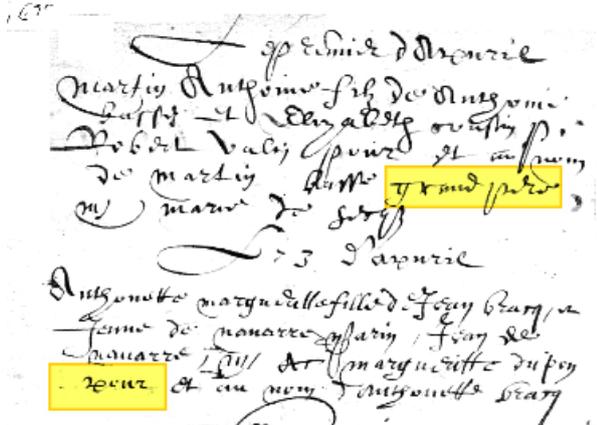
Some handwritten marginal sigles, including letters like 'a', 't', 'p', 'r', 'e', 'u', 'm'.

Quelques sigles en marge rencontrés en début et  
 en fin de période

On indique volontiers le **nom du conjoint d'une  
 femme mariée et la parenté des nommants au  
 baptisé** (grand-mère, tante...). Il est très rare de  
 donner le nom du père d'un parrain ou marraine.  
 Certains parrains ou marraines se font  
 représenter.

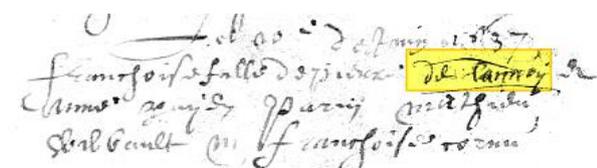
<sup>11</sup> Il est encore rappelé en préambule qu'il n'y a pas de  
 registres de baptême avant 1582.

La **qualité du père ou des parrain et marraine** pour les notables est parfois indiquée : *docteur en médecine, escuyer, seigneur de Warlaing, sœur à Mr le baron de Cernay, chapelain de St Michel, pasteur de St-Vaast....*



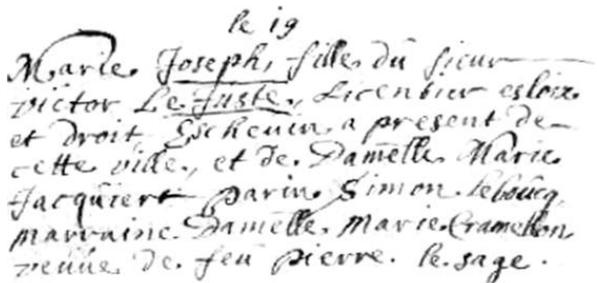
Actes de baptême du 1er et 3 avril 1630. On remarquera que la parenté des nommants au baptisé est indiquée (v 1026). L'écriture est moins facile à lire que dans le 3<sup>ème</sup> registre.

A partir du 10 juin 1637, le nom du père de l'enfant est surligné.

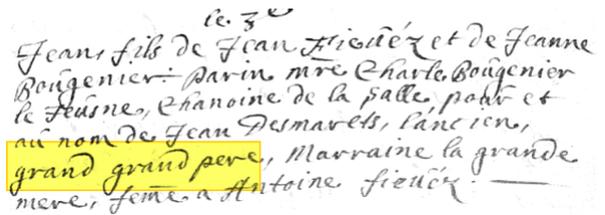


Acte du 10 juin 1637 (v 1187)

L'écriture et l'orthographe des noms sont plus « modernes » à partir du 12 décembre 1639, le contenu inchangé. Une marge est tracée au crayon, l'écriture est régulière.

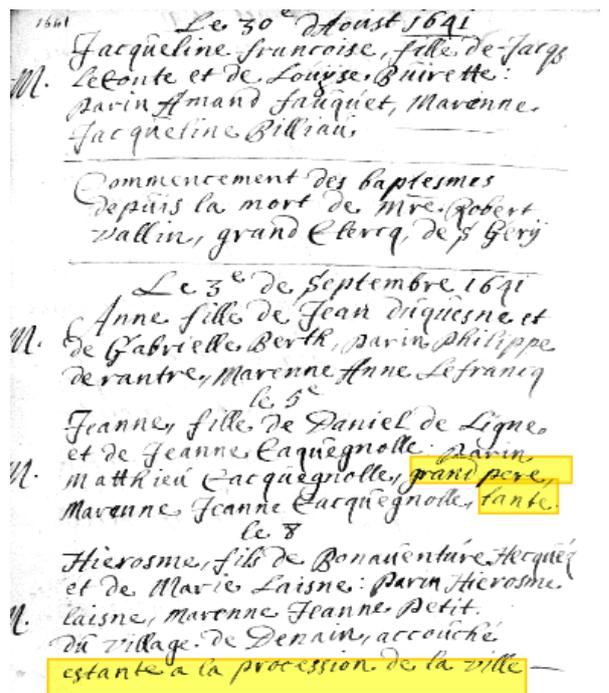


Acte de baptême du 19 mars 1640 (v 1261)  
On remarquera que le parrain est Simon Leboucq : c'est probablement le prévôt de Valenciennes, auteur de l'Histoire ecclésiastique de la ville et comté de Valenciennes.



Acte de baptême du 3 juin 1641 (le parrain est le grand grand père, la marraine, la grande mère) (v 1290). On trouve aussi des grand-grand-mères (24/02/1639) comme marraines.

Il est écrit (v 1295) juste près le dernier acte d'août 1641 : commencement des baptêmes depuis la mort de Robert Vallin cler.



Actes de 1641 (v 1295)

**Illégitimes**

Les enfants illégitimes, repérés par *Illeg* en marge, ne sont pas très nombreux. A cette époque, le **nom du père** est toujours donné. Il y en a très peu qui soient soldats (un cas en 1624).

## SAINT-GERY

Le tableau suivant montre que le nombre d'actes où sont indiquées l'une des deux informations n'est en rien proportionnel au nombre de baptêmes.

| Année | Nb actes conjoint marraine indiqué | Nb actes parenté avec baptisé indiquée | Nb d'actes      |
|-------|------------------------------------|--|-----------------|
| 1600  |                                    | 1                                      | 185             |
| 1610  |                                    | 1                                      | 217             |
| 1618  | 1                                  |  | 90<br>(lacunes) |
| 1619  | 3                                  | 2                                      | 209             |
| 1620  | 3                                  | 3                                      | 202             |
| 1621  | 15                                 | 2                                      | 248             |
| 1622  | 15                                 | 5                                      | 243             |
| 1623  | 5                                  |  | 167             |
| 1624  | 2                                  | 1                                      | 225             |
| 1625  | 2                                  | 1                                      | 225             |
| 1626  | 1                                  |  | 175             |
| 1627  | 0                                  |  | 166             |
| 1628  | 3                                  |  | 229             |
| 1629  | 2                                  | 1                                      | 234             |
| 1630  | 23                                 | 13                                     | 233             |
| 1631  | 23                                 | 14                                     | 228             |
| 1632  | 22                                 | 8                                      | 220             |
| 1633  | 22                                 | 10                                     | 210             |
| 1634  | 19                                 | 12                                     | 227             |
| 1635  | 19                                 | 11                                     | 211             |
| 1636  | 12                                 | 10                                     | 229             |
| 1637  | 13                                 | 7                                      | 230             |
| 1638  | 5                                  | 4                                      | 225             |
| 1639  | 5                                  | 11                                     | 298             |
| 1640  | 7                                  | 8                                      | 297             |
| 1641  | 7                                  | 26                                     | 251             |
| 1642  | 12                                 | 35                                     | 253             |
| 1643  | 21                                 | 67                                     | 261             |
| 1644  | 27                                 | 62                                     | 241             |

### 1.3 REGISTRES DE BAPTEME 1641-1676

R 004

- v 119 à 352 : B 29 octobre 1641- septembre 1649

- v 518 à 890 : B septembre 1649 – 24 avril 1661

- v 895 à 1196 : B 1<sup>er</sup> septembre 1661 - septembre 1676<sup>12</sup>

Tous les registres de baptême, jusqu'à la période révolutionnaire seront désormais en format cahier (in-quarto).

Les registres de cette période sont paraphés en haut de page, au milieu.

En marge des actes, on retrouve les **paraphes des baptisants** (l'un deux paraphant les feuillets).

Le registre 1661-1676 rappelle dans son préambule (v 895) qu'il n'y a nul registre de baptêmes avant 1582.

Les 5 actes du 10 ou 12 août 1643 (v 169) n'ont pas été reportés dans la table réalisée par E. Clément.

Dans ces registres, la **parenté des parrain et marraine avec l'enfant** est souvent donnée, comme le **nom du mari de la marraine**. Les nobles et personnes importantes ont droit à tous leurs **titres** (1641), comme les militaires (1655).

Acte de baptême du 26 mars 1652

Jacqs fils de Jacob Perdry et / de Catherine Fournier, parin Jacqs Perdry, grand-père, marine / marine Marie Petit, femme à Jean / Fournier, grand-père

☹ Les enfants illégitimes sont encore peu nombreux, tel celui d'un soldat espagnol du régiment Pimontel en décembre 1655 (v 710). En mars 1656, un enfant illégitime ne reçoit qu'un prénom, sans aucune indication du père et de la mère (v 721).

<sup>12</sup> Une vue noire remplace les actes de début septembre 1675 (v 1181).

Fin 1655 et premier semestre 1656, on constate le baptême de plusieurs enfants dont les parents sont des villages environnants : Bruay, Villerspol, Quarouble, Onnaing, St Saulve, Crespin, Raismes, Roisin... Les Français assiègeront la ville sans succès de mai à juillet.

☺ En juin 1656, on baptise un fils du capitaine des bigorniaux (v 730). Ce corps avait été créé (en 1581) parmi les ouvriers de la ville, habiles à manier leurs *bigornes*, bâtons ferrés aux deux bouts.

Quelques mois sont manquants en 1661.

#### 1.4 REGISTRES DE BAPTEME 1676-1696

R 005  
v 3 à 165 : B 12 septembre 1676 - janvier 1685  
v 165 à 238G : B avril 1690 - 18 décembre 1692  
v 238D à 280 : B 21 mars 1693 - décembre 1694<sup>13</sup>  
v 285 à 308 : B année 1696

On constate dans ces années de nombreuses lacunes. Les registres sont paraphés mais non numérotés jusque fin 1694 :



a) Sur le premier registre, presque synchrone au début du siège de Valenciennes, est indiqué en note introductive qu'il est le premier que commence M<sup>re</sup> Erasme Cleton. On y trouve dans la marge dès 1676 les sigles identifiant les célébrants : *P, E, T, R (pour Rara), Drap, J. J.*

☺ Le 14 décembre 1679, sont faites les cérémonies de baptême d'une fille baptisée le 1<sup>er</sup> novembre et née le 23 du mois précédent. Les cérémonies ont dû être retardées compte tenu de l'importance du parrain, l'intendant général de Flandre Michel Le Pelletier<sup>14</sup> et de la marraine

<sup>13</sup> On y trouve (v 275) l'acte de décès le 31 juillet 1691 de Me Jean Doye, âgé de 82 ans ou environ, pasteur et chanoine de St Géry depuis 32 ans, auparavant à St Saulve, son lieu natal, l'espace de 11 ans et à Melin l'Evêque pendant 6 ans. Le rédacteur, troublé, mis cet acte de décès parmi les baptêmes.

<sup>14</sup> Intendant de Franche-Comté puis de Flandre, directeur général des fortifications à la mort de Louvois. Définit avec Louvois la notion de *Pré Carré*. Membre du conseil de Régence. Il est à l'origine de la branche des Le Peletier de St-Fargeau (1640-1725).

Pélagie de Rohan-Chabot, princesse de l'Espinoy<sup>15</sup>. La qualité des parents Monsieur Jacq Puhos et Demoiselle Marie Deparniler n'est pas indiquée (voir v 67G et v 71D).



*Jeanne-Pélagie de Rohan-Chabot. Saint-Simon la dit fort laide.*

Le second cahier poursuit 5 ans après avec le même rédacteur.

Dans les années 1690, de nombreux militaires – maintenant des armées du Roÿ très chrétien – sont cités, soit comme pères des baptisés, légitimes ou non, soit comme parrains.

b) En 1693, on trouve en marge le prénom du baptisé et une référence pour le nom du célébrant : Mons. le pasteur, Mre Jean, Mre Nicolas Drappier, Mre Nicolas. Le prénom de l'enfant est noté en marge jusque février 1694. Le 7 septembre 1694, le pasteur Ghillez célèbre son premier baptême dans la paroisse (v 278).

☺ En 1694, on baptise un fils de Theobald Taffe, officier dans le régiment aux gardes du Roy *Jacqs Roy d'Angleterre*. Le plus curieux, c'est qu'on retrouve le même baptême dans les actes de l'Epaix (voir article consacré à l'Epaix-dans-la-ville).

<sup>15</sup> Fille d'Henri Chabot et de Marguerite de Rohan, couple à l'origine des Rohan-Chabot (1651-1698). Elle avait épousé Alexandre de Melun, prince d'Espinoy, connétable héréditaire de Flandre (+1679). Saint-Simon dit qu'elle épousa secrètement Michel Le Pelletier à la mort de son mari.

Le 29 de Janvier 1694  
 Charles François, fils légitime  
 de Theobald de Taffe, officier dans  
 le Regiment aux Gardes du Roy  
 Jacques Roy d'Angleterre, et de  
 Jeanne mailliart parin franco  
 mailliart maraine Marie. Car  
 rine mailliart.

Acte de baptême du 29 janvier 1694 (v 263)

⊖ Un enfant trouvé est baptisé le 18 février 1694. On lui donne les prénoms Jean Dominique, prénoms de son parrain Jean Dominique seigneur et cadet de la comp. colonel du rgmt royal italien.

c) Le registre des baptêmes de 1696 n'est précédé d'aucune référence à un édit royal. Il est suivi des mariages, sans page séparatrice. Son écriture est très régulière. Il s'agit là manifestement d'un double, mais on ne possède plus l'original. Une note indique qu'il y a pour cette année-là 230 actes de naissance (v 285).

25  
 Ignace fils du Sr Jean Rochefort, chirurgien  
 major de la Citadelle de cette ville et de  
 Jeanne Leducq : parin Monsr Ignace  
 le grand medecin pensionnaire de cette ville  
 et de hospitaux du Roy, Marianne Damelle  
 marie Jacqueline Lebien.

Acte de baptême du 25 février 1696

Ignace fils du Sr Jean Rochefort, chirurgien / major de la citadelle de cette ville et de / Jeanne Leducq : parin Monsr Ignace / Legrand medecin pensionnaire de cette ville / et des hospitaux du Roy, marianne Dam(ois)elle / Marie Jacqueline Lebien. En marge Drap.

27  
 Pierre Joseph, fils de Philippe Brasseur  
 paroissien de l'Epaise, et de Marie Femaux  
 parin paüquet Balthaz, marianne marie  
 Agnes Fillart.

Acte de baptême du 27 décembre 1696. Le père est paroissien de l'Epaise. En marge Drap. (v 307).

On s'efforce de donner le **régiment et la paroisse d'origine des pères militaires** : Louis Stavelin, soldat au régiment de Provence, natif de Lion, la père est de Charleroi (9 novembre 1696) (v 306)

#### d) Enfants illégitimes

⊖ En 1683, une femme de Liège accouche en prison d'un illégitime. Le mari est de Paris (v 161).

⊖ Le 29 janvier 1692, on trouve cet acte curieux (v 211D) : *On a baptisé l'enfant de la femme Phls Pierus domt proche la voie Saint François. Le lendemain ledict Pierus est venu dire que cet enfant n'estait de luy, partant il est illégitime.* (en rajout sur la page précédente 211G) *La mère s'appelle Anne Bequet, le nom Martin, parain Martin Becqué et maraine Antoinette de Vil(...).* En marge : *du depuis mars il l'a fait mestre sur son nom.*

Le nombre d'enfants illégitimes augmente.

Souvent, est indiqué dans l'acte de baptême d'un illégitime, l'endroit où la mère a accouchée. On peut trouver dans l'acte la formule *selon la relation de (...)*. Le père est parfois un homme marié. Il peut être indiqué en surcharge que l'enfant a été légitimé par le mariage postérieur de ses parents. On trouve aussi (*l'enfant*) *passerat pour illégitime jusque à ce que les père et mère l'ayent légitimé par leur mariage en cas qu'il arrive* (1693 v 243).

Acte de baptême du 10 janvier 1696 (v 287) :

Nicolas, fils illégitime de Jean Baptiste Claris, homme mariée (sic) depuis deux ou trois mois et de Marie Joseph Desmarets femme aussi mariée, abandonné (sic) de son marit depuis deux ans, selon la rel(ati)on de la sage-femme (...)

#### 1.5 REGISTRES DE BAPTEME 1700 - 1712

R 005

v 319 à 488 B : 16 septembre 1700 – 7 mars 1707  
 v 493 à 676 : 9 mars 1707 - 19 août 1712

De 1696 à septembre 1700, il n'y a plus d'actes de baptême.

Les registres suivants ne contiennent aucun procès-verbal de cote et paraphe. Le registre étant complet en mars 1707, on en commence un autre. Un paraphe figure en haut de page, au milieu, sur certaines pages :

Le 4<sup>e</sup> d'Avril 1706

Rien de nouveau dans le contenu des actes, si ce n'est que le mot **légitime** est rajouté le cas échéant. L'écriture est parfaitement lisible. On note toujours la présence de soldats et de nombreux enfants illégitimes. Toujours beaucoup d'attention pour les personnalités. Le prénom donné est toujours celui du parrain ou de la marraine. La **parenté des parrain, marraine à l'enfant** reste donnée.

le 2<sup>e</sup> de septembre

Jeanne Augustine Joseph fille  
légitime de Monsieur Antoine  
Gillart, et de Dame Jeanne  
Joachim Ducauvoir, Parin  
Monsr Jean Augustin seppa  
trésorier general de cette ville  
Marraine Damoiselle Jeanne  
Duquesne femme a Monsr Merle  
Greffier Civil.

Acte de baptême du 2 septembre 1701

le 9<sup>e</sup>

Marie Louise fille légitime du sieur  
Antoine Comen, Chirurgien major au  
Regnt de Castela, saïde, et de Delle  
Marie Jossine Dubreuil, Parin  
M<sup>r</sup> Louis Conat, Lieutenant Colonel de  
son Altesse l'Electeur de Mayence,  
au nom duquel est tenu Charles Comen  
frere de l'enfant, Marraine Delle Marie  
Antoinette Dubreuil, tante.

Acte de baptême du 9 août 1707. Le parrain (représenté) est un lieutenant colonel de son altesse l'électeur de Mayence<sup>16</sup>.

le 22

Pierre Joseph, fils Illegitime de  
Jorge petit, valet a Monsr l'Inten  
dant, et de Marie Jeanne veffo  
N<sup>o</sup> parin pierre Joseph Dariau  
Marraine Marie Joseph Colbert  
la sage femme Anne Pillette.

Acte de baptême d'un illégitime du 22 novembre 1711, le père est petit valet à mons(ieur) l'Intendant.

<sup>16</sup> Celui-ci est un ennemi juré de Louis XIV et on ne voit pas ce que le soldat ferait ici. Le rédacteur n'aurait-il pas fait une confusion avec l'électeur de Cologne qui était en 1707 réfugié à Lille (voir ci-après) ?

⊖ Un soldat juif natif d'Amsterdam se convertit le 19 avril 1701. Prénommé auparavant Isaac, il reçoit le prénom Barthélémy (v 338).

⊖ En décembre 1706, un enfant trouvé dans la ruelle du Rouge Chevalier reçoit le nom Chevalier (v 482). En 1707, un autre reçoit celui de la rue où il a été trouvé : de la Wedière (v 501).

On trouve ici, comme à St-Nicolas, mention de l'Electeur de Cologne. L'acte suivant montre qu'il baptisa en 1711, son homme de chambre étant parrain.

le 22 de jbre 1711

Marie Albertine, Cer ille, fille  
légitime du sieur Nicolas Labri  
Et de Delle Marie Françoise  
grandel,  
Parin Monsr Vincent  
Lancier, homme de chambre  
de son Altesse Elect de Cologne  
Marraine Delle Jeanne Alber  
tine Joachime Du longpont  
Baptise par l'Altesse  
en la Chapelle de nicognette

Acte de baptême du 22 novembre 1711 (v 650)

⊖ Le 16 septembre 1712, furent achevées les cérémonies de baptême d'un enfant baptisé le 9 août. Le parrain est Christian de Montmorency-Luxembourg<sup>17</sup>, prince de Tingry, lieutenant général du gouvernement de Flandre, gouverneur de la ville et de la citadelle de Valenciennes, la marraine Marie Philippe Remfroÿ Leclerc de Pujol<sup>18</sup>. La date de naissance n'est pas précisée. La qualité des parents n'est pas indiquée (v 674).

<sup>17</sup> Maréchal de France en 1734. Il obtint le gouvernement de Valenciennes en 1711. Il est à Malpaquet, à la tête de l'arrière-garde, puis participe aux prises de Douai, Le Quesnoy et Bouchain qui suivent la victoire de Denain de 1712. Il fit bâtir un hôtel à Paris qu'il dut revendre avant l'achèvement des travaux à Jacques de Goyon, sire de Matignon.

<sup>18</sup> Epouse de Pierre Jean de Pujol, chevalier de St-Louis, brigadier dans les armées du roi, auteur de la branche de Pujol établie à Valenciennes. Ce dernier décéda à Valenciennes, avec 32 blessures en 1727. Leurs descendants furent dans l'armée, sur plusieurs générations. Leur fils Jean Baptiste Denis épousa une fille de Charles Albert Le Hardy, seigneur de Famars et d'Aulnoy, prévôt de Valenciennes, dont Alexandre Pujol de Mortry, dernier prévôt de Valenciennes et



Le maréchal de Montmorency (1675-1746)

1.6 REGISTRES DE BAPTEME 1712 - 1730

R 005  
 v 681 à 952<sup>19</sup> : B 21 août 1712 – 10 février 1721  
 v 959 à 1130 : B 10 février 1721 - 2 décembre 1724  
 v 1135-1326 : B 2 décembre 1724 - 10 janvier 1730

Les registres ne contiennent aucun procès-verbal de cote et paraphe. Les registres sont paraphés épisodiquement jusqu'au 27 février 1721 par la même personne que précédemment. A cette date, les actes seront écrits par une autre personne qui ne paraphera plus les feuillets.

a) Le premier cahier (1712-1721) contient des pages abimées, mais dont le contenu reste lisible.

Le contenu des actes est sans changement au début. Le nom de l'époux d'une marraine ne reste donné que pour les notables.

☉ Le 28 août 1712 puis en 1714, un enfant est baptisé par son Altesse Electorale de Cologne. Le parrain du 1<sup>er</sup> est son chancelier Jean Frédéric Karq de Bebebourg, nommé abbé du mont St Michel, outre une pension de 8000 livres par Louis XIV pour s'assurer de son soutien (v 682 et 683). Cette même personne est parrain le 8 septembre 1712 d'un enfant de nobles de la Cour.

fondateur de l'académie de peinture et de sculpture, baptisé à St-Nicolas le 25 décembre 1737, qui eut pour fils naturel Alexandre-Denis-Abel de Pujol, artiste peintre (Valenciennes 1785 – Paris 1861).

<sup>19</sup> Au verso de cette page mal conservée, une abjuration de la religion calviniste.

le 7<sup>e</sup> de 9 bre 1712  
 Jean Baptiste Joseph, fils legitime  
 de Pierre Masse, et de Marie  
 Françoise Legry, parin Jean  
 Boucher maréchal Anne Marie  
 Legry tante le 8<sup>e</sup>  
 Frederique Maurice, fils legitime  
 de Messire Maurice Antoine  
 P. Pirrhe, comte de Varillie  
 Bigr d'Antignan, et de Dame  
 Arnolde Alexandre, Anas de  
 Gouder de Beaufregard; parin  
 Messire Jean Frederic Karq  
 baron de Bebebourg, grand  
 chancelier de son Altesse  
 Electorale de Cologne, Abbé du  
 mont St Michel, Maréchal  
 Madame Jeanne Joseph, Bar  
 onne de Moreau, Epouse a  
 Monsieur Dellev

Acte de baptême de novembre 1712 (v 690)

le 23 de Fevrier 1714  
 Joseph, Constance Maximilienne  
 Marie, fille legitime de Monsieur Balta  
 zar Guerin, Maître des Caves de  
 son Altesse Elect de Cologne, et de  
 Dame Marie Terese Mairin;  
 parin Messire Maximilien Emma  
 nuel Joseph Henck, Baron de Noth  
 Marcine Madame Constance Gros  
 er, de Quisber de Cologne, prince de Liege  
 de la Chapelle de surgoignette

Acte de baptême de 1714 par le Prince Electeur.  
 Le père est son maître des caves (v 728).

En 1719, sur instruction des vicaires généraux de Cambrai, on trouve plusieurs nouveautés dans les actes. On précise (quand on peut et sauf oubli !) de quelle paroisse sont les parents, parrain et marraine (mai) (mais pas la rue comme à St-Nicolas), puis la date et l'heure de naissance de l'enfant (12 juin). Le père, le parrain et la marraine signent ou mettent leur marque (7 juin). La date du baptême est intégrée dans l'acte. Le célébrant reste repéré par son initiale en marge. L'acte indique si le père est absent. A la différence de St-Nicolas, le rédacteur s'est repris à plusieurs fois avant d'intégrer toutes les informations. Les paroisses d'origine sont souvent omises, peut-être quand il s'agit de St-Géry.

Le 18 de Juin 1719 fut baptisé  
 François, Louise, Joseph, née a  
 12 heures au bourdruy, fille légitime  
 de François Carbonneau, et de sa  
 femme, Boula la femme légitime  
 de cette paroisse, parin Nicolas  
 de St Jacques, marraine François  
 Louise Carbonneau, sans, de St Gery  
 François Carbonneau, Nicolas Flory  
 Louise Carbonneau  
 la sage femme, Marie Tienart.

Acte de baptême du 18 juin 1719 (v 883)

Le prénom d'un enfant peut désormais ne plus être exactement celui de son parrain ou de sa marraine. Les prénoms de Michel Natalie Joseph Desfontaines mélangent ceux de son parrain et de sa marraine (1719, v 894). Marie Marguerite François Joseph Douay est filleule de François (1719, v 898). Marie Claire Joseph Lesne a pour marraine une Anne Joseph (1719, v 902). Le prénom Joseph est souvent rajouté.

|  |  |
|--|--|
| <p>Le jour de Septembre 1718<br/>                 Catherine Joseph, Denise, fille<br/>                 légitime de Henry Joseph Maistrand<br/>                 et d'Elizabeth François Bilou<br/>                 parin monsieur Jean Philippe<br/>                 petit prestre, marraine Damelle<br/>                 Catherine Leclerc<br/>                 le jour<br/>                 Marie Joseph, fille légitime<br/>                 de Jacques vastrat et de<br/>                 Marie de Carre: parin monsieur<br/>                 Bourgo, marraine Marie<br/>                 Antoinette Dele Cambre<br/>                 le 5<sup>e</sup><br/>                 Jacques Joseph, fils légitime d'Etienne<br/>                 Labrode, et de Marguerite saigny<br/>                 parin Jacques schlaque, marraine<br/>                 Marie Birgitte Joseph Dabas.<br/>                 le 5<sup>e</sup><br/>                 Philippe Joseph, fils légitime du sr Fran<br/>                 cois Gaston Chauvin, et de d'elle Catherine<br/>                 Lollieu: parin Philippe Joseph Gaston<br/>                 Chauvin, son frere, marraine<br/>                 Damelle Marie Philippe Lollieu<br/>                 la tante.</p> | <p>Le 5 de febre 1718<br/>                 Anne Marie Joseph victoire,<br/>                 fille légitime de George Marie Joseph<br/>                 Franquet, Escriu, seigneur de<br/>                 Rombe, et d'Isabelle saulite, Conseill<br/>                 ler du Conseil supérieur de la noblesse<br/>                 et valentienne, et de Dame<br/>                 Joseph Durieu: parin<br/>                 Monsieur Ferdinand Franquet<br/>                 seigneur de Harcourt et<br/>                 intendant de la ville et Chastel<br/>                 d'Albucort, Colonel de la Force<br/>                 Espagnol, marraine Dame Anne<br/>                 Catherine Davizier, veuve de<br/>                 Simon Franquet Escriu et Conseill<br/>                 eiller et advocat fiscal de la Cour<br/>                 et Conseil ordinaire a mort.</p> |
|--|--|

Allure du registre pour 1718 (v 859)

**Enfants illégitimes**

Le 10 juillet 1718 (v 854), le 31 août 1718 (v 858), le 24 janvier 1719 (v 870), les actes ne donnent que le **prénom d'un enfant illégitime et l'identité des parrain, marraine**. Pour le premier, la marraine est la sage-femme : *Mr le pasteur en est appaisé*. L'acte du 18 septembre ne contient que le prénom de la mère, même pas celui de l'enfant (v 895). L'acte du 7 février 1720 ne contient que le prénom de l'enfant illégitime baptisé. Celui du 29 mars donne les prénoms du père ; l'identité de la mère est laissée en blanc mais il est ajouté : *Mr le pasteur a le nom de la fille*.

Le 7<sup>e</sup> d'août 1719 fut baptisé  
 Martin Joseph né à six heures  
 du matin, fils illégitime de Jacques  
 Scornart garçon à marier, valet de  
 Tanneur de cette paroisse et Anne  
 fournisseur natif de Lille en Flandre  
 femme mariée à Antoine Guislain  
 Dambre à la ville de Toulon,  
 parin Martin Joseph Colau, M<sup>re</sup> masquines  
 marraine Marie Joseph parent

Acte de baptême d'un illégitime en août 1719. La mère est une femme mariée (v 889).

Pour ces enfants illégitimes, le nom de la sage-femme *qui a fait la relation* est souvent indiqué. A partir de 1720 (v 932), il est précisé que la sage-femme a *fait jurer la fille* ou a obtenu les informations par serment, ce qui explicite une procédure sans doute observée depuis longtemps.

On trouve encore des hommes nommés qui nient être le père.

Acte de baptême du 16 octobre 1719 (enfant illégitime, le père déclaré niant qu'il est de lui) (v 900).

Le 27 mars 1719, le nom et le prénom d'un enfant trouvé ne sont pas indiqués (v 875).

b) Sur le cahier suivant (1721-1724), mais à partir de mars 1721 seulement, un nouveau rédacteur note **d'où sont natifs les parents**, puis à partir de novembre de **quelle paroisse sont natifs ou domiciliés les parrains et marraines**. Il ne paraphe plus les feuillets des registres.

A partir d'octobre-novembre 1721, le **célebrant signe**. Il peut indiquer (en latin) que personne ne sait écrire (*omnes nescientes scribere*).

Acte de baptême du 11 novembre 1721 : le père est natif de Valenciennes, la mère d'Auchin, le parrain d'Avesnes-le-Sec (avec la signature vicaire baptisant) (v 984)

On note le baptême d'enfants légitimes de soldats, notamment d'un régiment suisse, la mère n'étant pas de Valenciennes et toujours de nombreux illégitimes.

⊖ En février 1722, un enfant illégitime est baptisé (v 995) : on donne le nom du père seulement en indiquant que *l'enfant est venu au monde dans la maison de ... rue des Molineaux suivant la déclaration de Marie Stievenard, sage-femme*. Avec en note : *Touchant ce baptême, il faut s'adresser à Monsieur le curé*.

⊖ Le 15 juin 1722 furent faites les cérémonies de baptême du fils de Sr Humbert Besanger native de Creney<sup>20</sup> près de Troye en Champagne et de Dselle Catherine Aubert Valancon native de St Didier<sup>21</sup> diocèse du Puis qui avait été baptisé dans sa maison a cause du danger de mort par feu le Sr Maistre Jean Josse grand clerc de cette paroisse le 28 de février 1713. On luy donna le nom de Cristian Louis Claude (v 1016 et 1017). Le rédacteur dut s'y prendre à trois fois avec deux essais barrés pour indiquer le nom et les qualités du parrain Cristian Louis de Montmorency Luxembourg, prince de Tingry, gouverneur de Valenciennes

c) Mêmes informations sur le registre 1724-1730.

⊖ On peut noter la naissance le 18 octobre 1729 de Philippe Joseph, fils illégitime de Jean Baptiste Guiné, *native* de Paris, tambour au régiment de Condé, *neigre* et de Thérèse Azembert, native de Valenciennes (v 1314).

### 1.7 REGISTRE DE BAPTEME 1730 - 1737

5Mi 055 R 006  
v 3 à 232 : B janvier 1730 à février 1737

Le registre est sans cote et sans paraphe.

On constate dans ce début du XVIIIe siècle, un grand brassage de la population, non seulement avec les soldats (français, italiens, allemands...) qui sont cantonnés à Valenciennes, mais aussi par des marchands venant d'horizons divers (Tournai, Mons, Bruxelles, Caen...) ou des natifs des villages valenciennois ou belges.

<sup>20</sup> Aujourd'hui Creney près Troyes

<sup>21</sup> St-Didier-en-Velay

☺ Les épouses légitimes des soldats ont souvent accompagné leur mari. Le 25 avril 1732, est baptisée Marie Catherine Wanhel dont le père est soldat au régiment d'Alsace, la mère « enfant du régiment » (v 84). Le 29 avril 1732, est baptisée sous condition à cause d'un doute sur la validité du baptême fait au fond de la Hongrie frontière de Turquie d'une fille née le 22 juillet 1722 à Nicolas Jacob, soldat au régiment de Saxe et luthérien (v 84). Le parrain est le prévôt, la marraine Marie Philippe Remfroÿ Leclerc femme de Mr de Pujol (voir ci-avant). La baptisée Louyse Denise met sa marque.

*Des pres*  
 Le onze juillet mil sept cent trente an  
 Marie Renette née hier à six heures du soir  
 fille légitime de pierre jean baptiste Despres  
 soldat au régiment de l'honour natif de  
 mirandec en gascogne et de pierrette puel  
 natif de Colmar en alsace parrain  
 Jean dauaulgau natif de vassau province  
 Normaine sergent au dit régiment marraine  
 Marie françoise Dufour natif de gande  
 pierre reynabrisse c'espes *Denise Duplessy*  
 marq de la maraine p. alle herbecq - re

Acte de baptême du 11 juillet 1731 (v 58)

☺ On peut signaler aussi ce baptême du 17 août 1732 (v 93) où Mr le curé a les noms des pères et mères (sic) chez lui. Idem pour le baptême d'Olivier Joseph né et baptisé le 2 septembre 1732 (v 94) où les noms des père et mère sont enregistrés dans le livre particulier de Mr le doien de crestienté et pasteur de la paroisse.

A partir d'avril 1732 et jusqu'à la fin du registre (1737), le rédacteur indique assez souvent la profession du père, celle du parrain et à partir de juin, le domicile des parents, du parrain et de la marraine : rue des anges, rue St-Géry, rue Capron, « sur l'Escaut » à la place de leur lieu de naissance.

*Le vingt neuf novembre 1732*  
 Jean Charles Mathieu Joseph née hier à six heures  
 de puits fils légitime de Sr Charles François Joseph  
 Mustelier comersant demeurant près de St Gery  
 et dlle Marie Elisabeth Sarazin dite Duplessy  
 parain Jean Charles Dupuits marchand sur la place  
 mareine dlle Marie Jeanne Joseph Sarazin dite  
 Duplessy tante demeurante derier la tourne  
 Ca jauré chery Jean Charles Dupuis  
 Marie Jeanne Joseph Duplessy p. alle herbecq

Acte de baptême de novembre 1732 (v 105)  
 Le vingt neuf novembre 1732 fut baptisé Jean Charles Mathieu Joseph née hier à six heures de

nuit, fils légitime du Sr Charles François Joseph Mustelier comersant demeurant près de St Gery et dlle Marie Elisabeth Sarazin dite Duplessy parain Jean Charles Dupuits marchand sur la place mareine dlle Marie Jeanne Joseph Sarazin dite Duplessy tante demeurante derier la tourne signatures

On note aussi des actes d'abjuration.

*abjuration*  
 L'an mil sept cent trente trois le vingt quatre  
 de mars en presence de nous seigneur ayant  
 receu ce premier de Meilleurs les vicaires generaux  
 Camus le nomme pierre Camus natif de montbeliard...  
 principale de dit lieu age de six ans et  
 et élevé dans l'herésie de Luther dont il a fait  
 fait profession jusqu'à ce jour a fait librement  
 abjuration de cette herésie en foi dequoy il  
 a signé le jour mois et an que de sus  
 moins de N gery *Joseph Chemou*

Acte d'abjuration le 24 mars 1733 de Pierre Camus, natif de Montbéliard, élevé dans l'hérésie de Luther (v 116)

Ce qui est donc à remarquer dans toute cette collection d'actes de baptêmes, il n'est pas fait mention des édits de Louis XIV, qu'il n'y a nul procès-verbal de cote et paraphe et nulle indication de transmission au greffe.

**2. REGISTRES DE MARIAGE AVANT 1737 (AC NUMERISEES)**

**2.1 REGISTRES DE MARIAGE 1595-1671**

|  |
|--|
| R 003  |
| v 3 à 43 : M 1 <sup>er</sup> août 1595 - novembre 1609 |
| v 836 à 876 : M 8 janvier 1617 - 23 avril 1625         |
| v 781 à 834 : M 8 avril 1625 - octobre 1637            |
| v 878 à 1012 : M 16 février 1647 - 14 novembre 1671    |

a) Le premier registre donne la date d'ouverture (1<sup>er</sup> août). Si le 1<sup>er</sup> acte est à cette date, le second est du 28 juillet.

Le premier registre des mariages (format cahier proche de l'A4 actuel) ne donne que le nom des contractants et des (le plus souvent deux) témoins, ainsi que la date de mariage. Parfois, il

SAINT-GERY

est indiqué qu'un des témoins est le père d'un des deux époux (v8).

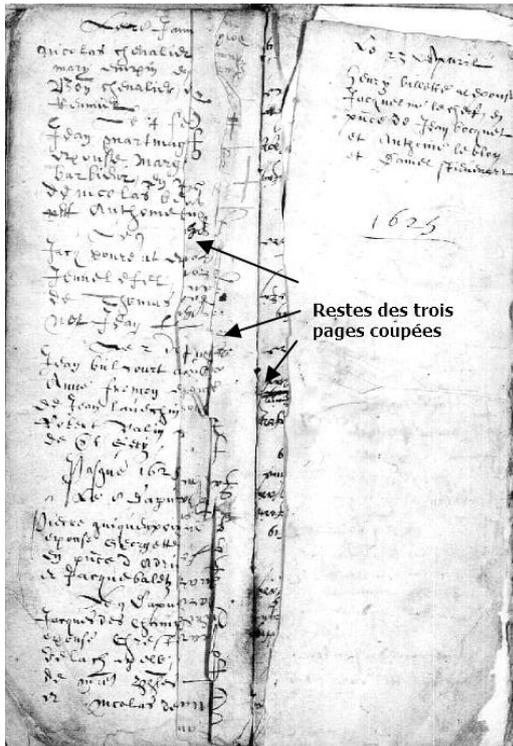
L'écriture est difficile à décrypter. Ce registre est le plus vieux registre conservé des mariages de Valenciennes.

*Le 10 jour d'octobre at este espouse Jean monar  
Anne Lanmart en la présence de Jean franchois  
et magritte David*

Acte de mariage d'octobre 1595 (v 4)

Le xvi jour d'octobre at este espouse Jean Monar (et) Anne Lanmart en la présence de Jean Franchois et M agritte David

b) Le même microfilm propose, après une série de baptêmes et de décès, les mariages du 8 janvier 1617 à octobre 1637 dans deux registres de format répertoire (haut et étroit). Le 1<sup>er</sup> se termine par des actes du 8 et 9 avril 1625, puis trois pages coupées, puis par un mariage du 23 avril (v 876D). Le second commence par le mariage du 8 avril 1625, premier mariage après Pasques (v 781). Il contient cinq mariages du 15 au 22 avril qui ne figuraient pas dans le 1<sup>er</sup> registre (peut-être dans les pages coupées).



Vue montrant les pages coupées. Le tete était écrit dans une orientation opposée (tête en bas) (v 876).

La vue 877 présente une page « pense-bête » avec une date 1624.

Le texte des actes de mariages est légèrement différent par rapport à celui de 1595-1609.

*Jacques des Camps et  
Christienne de la Chapelle  
en présence de Mre Philippe  
Bara et Nicolas des Camps*

Acte de mariage du 9 avril 1625 (v 874)

*Jacques des Camps et  
Christienne de la Chapelle  
en présence de Mre Philippe  
Bara et Nicolas des Camps*

Même mariage dans le 2<sup>ème</sup> registre (v 781)

Le 9 / Jacques des Camps at épousé / Chestienne de la Chapelle en / présence de Mre Philippe Bara et Nicolas / des Camps

L'acte indique très rarement la **parenté des témoins aux mariés** (père, frère, oncle, cousin germain...). Les **fiançailles et les dates de publications de bans ne sont pas mentionnées**. La mention des dispenses apparaît en 1633. On constate une grande quantité de mariages ayant été faits « sans publication de bans ayant dispense de Cambrai », notamment en 1635-1636. La **paroisse d'origine de l'époux** est indiquée si ce n'est pas St-Géry (1618, v 844).

c) Ces dispenses se retrouvent abondamment dans le registre suivant, également de format répertoire (1647-1671) (il y a donc une lacune de 10 ans) : « ayant dispense pour les bans », « par dispense de Rome et de Cambrai », « ayant dispense pour le temps gras » ou simplement « par dispense ». La **parenté des témoins** aux mariés est donnée plus fréquemment. Un **sigle** en marge caractérise le célébrant.

⊕ Le dernier mariage (14 novembre 1677) (v 1012G) est suivi par la mention d'une fête célébrée lors de la venue du roi en août 1680.

Le XV<sup>e</sup> d'aoust 1680 / ayant préparé à / Vallen(ciennes) six semaines / auparavant la venue / du Roy nouveau / depuis trois ans / la Représentation / du guehan fourny / de toutes sortes de / feu d'artifice et de / [mot surchargé] sauvage? / et le dix septième / d'aoust le dit guéhan / at esté abatu

La vue 1012D présente un pense-bête.

## 2.2 REGISTRES DE MARIAGE 1672-1698

R 006 v 237 à 334 : M janvier 1672 – juillet ou décembre 1698  
 R 005 v 309 à 314 : M 1696

Aucun de ses registres ne contient de PV de minutes et de grosses.

a) Un nouveau registre commence le 13 janvier 1672. Il est de format répertoire. Le dernier acte de la vue 333D date du 1<sup>er</sup> juillet 1698. Le verso de cette feuille contient 5 mariages barrés avec cette note : *ces mariages biffés sont écrits en leurs rangs au meilleur du livre*. Restent un mariage du 5 juillet (1684 ?) et un autre du 31 décembre (1690 ?), celui-ci concernant deux paroissiens de Crespin avec ordre du pasteur dudit lieu Jean Pruvost.

Un mariage du 20 avril 1693 dont l'enregistrement a été oublié figure parmi ceux de 1695 (v 312)

Le contenu des actes est toujours aussi succinct (date du mariage, nom des époux et des deux témoins, mention d'une dispense de bans, paroisse du conjoint s'il n'est pas de St-Géry).

L'indication de la parenté des témoins aux conjoints devient rare.

Le pasteur accepte volontiers que le mariage soit célébré dans d'autres lieux (chapelle des pauvres prêtres, refuge d'Haspres, église des sœurs grises...) et par des membres des différentes congrégations (récollets, carmes, ursulines, semeriennes, béguinage...). L'acte est inscrit à St-Géry.

Acte du 17 janvier 1672 (v 237)

Pierre Durieux de St Jacques at espousé en l'église de St Nicolas sa cousine Catherine Lardenois en la présence Olivier Lardenois et de sa femme ayant eu dispense de sa Sainteté pour le cousinage et de Cambray pour les bans. Cet acte est curieux dans la mesure où il a été célébré à St-Nicolas sans que cela figure dans les actes de cette paroisse.

Dans les années 1690, les dispenses de bans sont plus nombreuses ; le nombre de bans précédant le mariage est noté : « après trois bans », « après un ban publié et dispense pour deux ».

Acte de mariage du 31 juillet 1696 (1<sup>er</sup> registre) (v 319) Jean d'Haussy de sau / main at espousé Barbe / Poix Tesm Anthoine / Loyer et Estienne / Desforets après la pu / blication de 3 bans.

On trouve souvent le mariage de soldats (suisse puis italiens).

21  
 Monsieur Leonard, de la  
 Manche, de la Rabatiere  
 Capitaine, au Regt de  
 Mr de Magaloty, Royal  
 Italien, de la Paroisse,  
 de maubuge, at espouze  
 Dame Anne Joseph Ingu  
 din, de Laperge, apres la  
 publication d'un ban et  
 dispense pour les deux aut  
 res, Tesmoins Les Sieurs  
 Pierre de Sanpierre, Cap  
 au Regt, et Jean  
 Alexandre Francois  
 Desars, Escrier d'icq  
 D'usart.

Acte de mariage du 21 mai 1695 d'un capitaine du régiment de Mr de Magaloty (Bardo Bardi Magalotti, gouverneur de Valenciennes) (v 311)

On trouve un mariage barré intéressant :

Marie par fraude pour s'avoit supposé de S Gery estans tous deux de la Chaussée et en outre cousins germains  
 Marie par fraude pour s'avoit supposé de S Gery estans tous deux de la Chaussée et en outre cousins germains  
 de S Gery, Dresse Francois at  
 de S Gery, épouse Marie Louchet  
 tous deux de St Gery  
 et en outre cousins germains  
 Jean de Trondon  
 Jacques Estienne Landa  
 d'icq 3 bans.

Acte du 11 mai 1694 (v 306) - Marié par fraude pour s'avoir supposé de S Gery estans tous deux de la Chaussée et en outre cousins germains

b) Un registre de mariages pour 1696, manifestement un double qui suit celui des baptêmes, de format cahier, est présent dans le microfilm R 005. Le contenu est le même. Il n'y a aucun paraphe.

31 Jean d'Hauspès de saumain at espouze  
 Barde. peiz. Jésm's Antoine Loger  
 et Etienne Desfort etc. apres 3 bans.

Acte du même mariage que précédemment du 31 juillet 1696 (2<sup>e</sup> registre)

2.3 REGISTRES DE MARIAGE 1698-1737

|   |
|---|
| 5Mi 055 R 006                               |
| v 339 à 435 : M juillet 1698 à juillet 1712 |
| v 440 à 580 : M août 1712 à juillet 1729    |
| v 586 à 664 : M juillet 1729 à janvier 1737 |

Ces registres sont de format répertoire. Il n'y a aucun procès-verbal de cote et paraphe, ni aucun paraphe sur les pages.

a) Le contenu des actes ne varie pas au début de la période. Les mariages des paroissiennes de St-Géry ayant eu lieu dans d'autres paroisses sont reportés.

le 20  
 Pierre de le Loix, de s. saulve  
 at espouze Marie Elizabeth  
 Machon, apres la publica  
 de 3 bans. Tesmoins Thomas  
 malard, et Jeanne Claire  
 Dufour, mariées a s saulve  
 par le pasteur du lieu.

Acte de mariage du 20 février 1699 ayant eu lieu à Saint-Saulve (v 343)

Le 4 août 1699, un mariage fait clandestinement il y a environ six ans est réhabilité :

le meme jour  
 Nicolas Heis, at rehabilite  
 son mariage fait clandestinement  
 environ six ans  
 ou environ, aians eu  
 dispense de Monseigneur  
 de Cambraj sur les 3 bans  
 en presence de Jacques  
 Lambert et Estienne Desfort

Acte de mariage réhabilité du 4 août 1699 (v 345)

Idem pour un mariage du 5 novembre 1717 contracté clandestinement il y environ 9 ans, le mari est du diocèse de Rouen (v 471).

Le 13 septembre 1705, une note indique « commencement des signatures des tesmoins par ordre de Monseigneur de Cambraj ». Dès lors, les témoins sont nommés s'ils ne savent pas signer, sinon ne figure que leur signature. Le rédacteur signe : J Josse, grand clerc, F. Ghiller curé de St-Géry. Les mariés signent aussi.

le 14 february 1706  
 Pierre ~~Huicelle~~ Delhenne  
 de s. Nicolas, a espouse  
 Jeanne Agnes Huicelle apres  
 la publication de deux bans  
 et obtenu Dispense pour  
 l'autre Pierre L'Herminier  
 comme agresse Huicelle  
 J'esms Arden Delhen  
 W. J. Quibet  
 F. Jolle, grand Clerc

Acte de mariage du 14 février 1706 (v 375)

b) Le premier registre étant totalement rempli, un autre est ouvert en août 1712, puis un autre en juillet 1729.

A partir de mai 1719, suite aux directives des vicaires généraux, le contenu de l'acte va être modifié de façon spectaculaire. Apparaissent peu à peu et sans continuité, la **qualité / profession** (23 mai) et l'**âge des contractants** (29 mai), une mention indiquant qu'il n'est apparu aucun empêchement, le **nom des parents** (24 mai) et la **profession des pères** (juin), des dispenses plus explicites, des précisions sur les **jours des bans** (juillet 1719), le tout dans un texte plus élaboré.

le 24 de Juin l'an 1719  
 apres la publication de trois bans faite  
 en cette paroisse, et en celle de marly  
 et auoir par deux dimanche et son  
 feste, comme il a paru par le certifi-  
 cat de Mr le Curé dudit marly sans  
 auoir par aucun empêchement  
 date dudit 24 Juin 1719 apres que  
 nous auons pris leur consentement  
 mutuel, et ayant reçu de nous la  
 benediction nuptial Pierre Naret  
 âgé de 22 ans, estant Boulangier habi-  
 tant dudit marly, fils de Jary Naret  
 et Anne Boucher ses père et mere  
 avec Marie Trepat, fille de Pierre  
 Trepat et Marie Quinte Deulin  
 Presme mariés par J. Marie  
 Tesmoins Andrenomain  
 Etienne Joseph norj  
 J. Jolle, prestre grand Clerc

Acte de mariage du 24 juin 1719 (v 482)

La permission de marier hors de la paroisse une paroissienne de St-Géry est reportée avec force détails.

Le 7 de Juin 1719 le sousigné Curé  
 de St Gery, donne par ces presentes  
 pouuoir a Monsr le Curé de moncha-  
 uix de de fiancer et marier sa paroiss-  
 sienne ~~avec~~ Jeanne Esther Bardoux  
 Albert Joseph de marbaix, paroissien  
 de monchaux, declarant qu'on a publié  
 un ban le 7 de Juin par un dimanche  
 Bardoux, par dimanche dudit mois de Juin, de  
 leur futur mariage, a laquelle publication  
 il ne s'est trouvé aucun empêchement.  
 declarant en outre qu'ils n'ont point  
 encor esté mariés, et qu'ils sont libres  
 et que rien ne leur manque du costé de  
 l'age, ni du consentement de leurs parens  
 pour estre en estat de contracter legit-  
 imement mariage, et ont eu dispense  
 de deux bans des vicaires généraux de cambr-  
 ay - et qu'ils ont reçu le sacrement de  
 penitence et d'extrême onction  
 A. F. Chiffre curé de St Gery

Autorisation de mariage hors de la paroisse (1719)

Le contenu de l'acte s'enrichit par la suite avec l'arrivée de Pierre F. Delemarre qui se dit prêtre puis grand clerc (1721). Il va donner le **lieu de naissance des contractants et de leurs parents** (1721). Il indique un temps qui sont les témoins de chacun et **leur parenté vis-à-vis des contractants**. Il abandonne la mention des professions en avril 1728. Il n'est plus signataire des actes après mai 1729.

Le 24 de mai de l'année 1721 après la publication de trois bans dans cette église de savoir le 3<sup>em</sup> dimanche après pasques le jour de l'Ascension et le dimanche d'après l'œuvre ont été par nous mariés après que nous avons eu pris leur consentement mutuel et ayant reçu de nous la benédiction nuptiale jacque goube âgé de 23 ans, machon de profession natif du village d'Auzane le sec, fils d'adrien goube natif du même village marié et de marie anne defosse natifue aussi du même village ayant épouse marie margueritte Devigne âgée de 23 ans servante natifue du village de caudain, fille de robert Devigne natifue du village de trouille, laboureur de profession et de marie clare Dieulot natifue aussi du même village assisté de mr Jean Baptiste Joseph Goube, et de Jean Goube cousins au nouveau marié du costé du marié du costé de la mariée marie margueritte henain, carherine, carpentier, marie de jacque goube & marie de marie margueritte Devigne x  
 Jean Baptiste J. Goube  
 Jean Goube P. F. Delemarre pbr

Acte de mariage de mai 1721 (v 501)

⊖ Un contractant de 24 ans en 1720 ne peut donner le nom de sa mère (v 491). En septembre 1721, une contractante de 42 ans ne connaît pas le nom de sa mère (v 505).

C. Hautcoeur devient grand clerc en juillet 1729. Il continue les actes avec les mêmes informations.

⊖ En octobre 1729 (v 589), un soldat au régiment de la vieille marine est dit *native du régiment estant en garnison à Besançon*. Son épouse est fille d'un soldat au régiment de Perche, sa mère est née *dans le régiment de Perche estant en garnison à Strasbourg*.

⊖ En octobre 1732, un soldat surnommé Ste Colombe reçoit la permission de son capitaine pour se marier (v 620).

On note parfois en 1730-1731, le lieu de résidence ou de naissance des témoins (v 598, 609).

P. Albert Herbercq devient curé en remplacement d'A. F. Ghillez en juin 1731.

En juillet 1732, le **domicile des conjoints, des parents, des témoins** (nom de la rue à Valenciennes) et la **profession des témoins** apparaissent. A partir de 1733, on trouve **trois ou quatre témoins**, parfois encore davantage de signatures. **Leur parenté aux conjoints** est souvent donnée.

Guillaume Romancoij âgé de vingt sept ans tanneur et corcier de profession natif de la paroisse de Remembrement en bresse fils de jacques et de marie francoise Brunet natifues du dit lieu ayant eu pour épouse marie catharine hebert âgée trente ans, veuve de francois prot demeurante a la rue badier fille de raphael Brunet de profession et de noble Prestin demeurants a la rue du bujen de st jacques, assistés des témoins martin joseph Desart valet de brasserie de profession demeurant auprès du pont de bas parvisse de st jacques paul suete tourneur de grain de profession demeurant a la rue des cardinaux paroisse de la clausse tous ont déclaré ne savoir signer  
 Herbecq

nom, prénom, âge, profession, lieu de naissance du contractant

nom, prénom, lieu de naissance des parents

nom, prénom, âge, profession, nom du conjoint décédé, domicile (rue) de la contractante

nom, prénom, domicile (rue) des parents

nom, prénom, profession domicile des témoins

Extrait d'un acte de mariage du 30 septembre 1732 (v 625)

Le onze d'octobre mil sept cent trente trois, après la publication d'un Ban faite en cette eglise, seu voir le come dimanche après la pentecoste ayant obtenu dispense des deux arches de m<sup>r</sup> goullet, officiai en cette. du quatre du dit mois, signés mutte. secretaire ont eues par nous maries après avoir pri leur consentement mutuel Charles gustave Brauchemar soldat au Regiment de Besenau Suisse, ayant son congé depuis quinze jour, veuve la permission de les marier super vago, age de vingt six ans. natif de stocholm en suedes, fils de charle-christophe anne marqueritte samson, ayant eu pour épouse Rachel Becklerie, natif de moullès en suisse. age de trente huit ans, fille de francois burce. zophon, ou stephin en francois, assistés des temoins, estienne falon, natif du piedmont paroisse de berzes, comedien, francois vigneron, natif de Bouloigne musicien de profession. Carl Gustaff Brauchemar francois Vig. Dominique Heiss Les autres ont declare ne sçavoir signer

Acte de mariage d'octobre 1733 d'un soldat suédois fraîchement libéré et d'une Suisse (v 634) Les témoins sont comédien et musicien. On donne leur lieu de naissance et le nom des parents. La dispense super vago doit correspondre à une absence de domicile fixe.

Le mariage d'un soldat du régiment de Montigny Cmp. de Ballet en octobre 1733 (v 635) mentionne la **permission du capitaine**. Les témoins sont deux soldats.

Bizarrement, on trouve après le dernier acte du registre (janvier 1737) un extrait du registre secret de quelques baptêmes et mariages faits dans l'église paroissiale de St-Géry retranscrit ici le 13 août 1762 par le curé JB Caquelain pour plus grande sûreté en faveur des parties ou ayant cause. Il se rapporte à un mariage de juin 1732 où les témoins sont le curé de St Jean et un dominicain<sup>22</sup>. Est témoin de la retranscription le grand clerc, prêtre et gardien des registres Charles Hautcoeur (v 665).

extrait du registre secret de quelques baptemes et mariages faits dans l'eglise paroissiale de St gerij a valenciennes. L'an mil sept cent trente deux le vingt deux de juin apres la publication d'un ban faite dans l'eglise paroissiale de St gerij cum uny egliseide vu la dispense de deux autres accordee par m<sup>gr</sup> en date du dix huit de courant signée maxil vic, gen. et plus bas mutte, ont été par nous marie marin frendis natif de st dunsom province d'humaine veuf en dernier noces de jeanne josephe d'avenes et marie josephe bouquillion natif de bruil tous deux de la paroisse de St gerij assisté de m<sup>r</sup> christophe du forest curé de St jean et du R pere jean baptesse avens dominicain l'epouse a declare ne sçavoir signer. étoient signés herbecq curé de St gerij, marin frenais, du forest curé de St jean, et jean baptes avens dominicain. je soussigné curé dudit St gerij certifie que j'ai tiré le present extrait de mot a mot du susdit registre secret qui repose entre mes mains, et que j'ai écrit ledit present

Retranscription d'un acte de mariage de 1732 en 1762 (v 665)

<sup>22</sup> C'est le 3<sup>ème</sup> mariage du mari (né vers 1680-90 à St-Samson, aujourd'hui en Mayenne), maître pâtissier, et l'épouse est sans doute bien plus jeune que lui (remariée en 1763). Peut-être a-t-on voulu éviter un charivari.

**3 REGISTRES DE SEPULTURE AVANT 1737  
(AC NUMERISEES)**

**3.1 REGISTRES DE SEPULTURE 1610-1684**

R 003  
v 225-392 : S janvier 1610 - janvier 1632 (lacunes)

R 004  
v3-114 : S septembre 1633 - décembre 1643  
v 357-452 : S décembre 1643 – novembre 1657  
v 453-512 : S 14 novembre 1657 - août 1668

R 006  
v 670 à 770 : S 8 août 1668 - 7 juin 1675  
v 775 à 1005 : S janvier 1676 - février 1684

**a) S 1610-1632**

Le premier registre de sépulture porte sur sa page de garde : *Registre des morts pour Jan Descamps fossier en la paroiche de St Géry en Valen depuis l'an 1610 janvier jusqu'au noel 1623 inclus, puis Ce registre est depuis l'an 1610 jusqu'au 7bre 1633 (R 003 v 225)*. Comme on va le voir, beaucoup de pages ont été perdues. Le registre est de format répertoire. Une simple croix en haut de page, en son milieu sert de paraphe. L'écriture est difficile à lire.

Ce registre de sépulture qui commence effectivement le 1<sup>er</sup> janvier 1610 donne le **nom du défunt, la date de l'enterrement, le lieu de la sépulture** (« la » cimetièrre ou l'église avec parfois plus de précisions : chapelle St-Georges, St-Jacques, St-Adrien, St-Eustache, dessous les orgues (v 331), ou la chapelle des Carmes, etc.), son **domicile** (demeurant derrière la tour, au marché aux poissons) et parfois un qualificatif (fils à marier, jeune fille).

Les enfants sont désignés par le **nom du père** : *l'enfant (à) Louis Le Riche* (v 226) ou de leur mère veuve : *l'enfant à la veuve Grigolle Baudevin*. Exceptionnellement, on trouve aussi leur **prénom**, probablement pour des enfants plus âgés (1610 : *Thiery, fils de Jacque Noé* ; 1612 : *Anne, fille d'Henry Flamen*). On donne souvent leur **âge**.

Une femme mariée est identifiée par son nom suivi de celui de **son mari** (1610 : *Anthoinette Burette, femme à Vinchant Cocque* ; *Jenne Morel, veuve Jan Denis*), mais on ne peut exclure du tout des femmes mariées dont l'état ne serait pas indiqué du tout.

On enterre aussi des pauvres au nom inconnu.

Une croix figure ou non en marge, probablement en fonction du service effectué.

Acte de sépulture du 21 janvier 1610 (v 227)  
Le 21<sup>e</sup> enterré en l'église / près la chapelle Ste Anne Elisabeth François femme à Quintin / Du Mont demt hors la porte montoise

Acte de sépulture de février 1611 : Le 4 enterré en la cime(tièrre) l'enfant Jean Lecerf âgé de trois jours demt en la rue de la grand boucherie (il faut comprendre l'enfant de Jean Lecerf) (v 235)

En 1618-1619, on cite une maladie contagieuse. Une femme mariée est parfois citée sous le **nom de son mari** (1618 : *la vefve Thomas Blanpain, la femme Pierre Damien*)

En septembre 1621, intervient un nouveau rédacteur (v 317 D). Le fossier Jean Descamps trépassa le jour des âmes 1621. Il est inhumé en l'église dessous la cloche, devant la table des glisseurs (égliseurs). Il est remplacé par le bastonnier Herosme Ganreu (?), *nommé par le pasteur et les glisseurs attendant la confirmation des paroichiens* (v 318). Le nouveau rédacteur ne parle plus de cimetièrre mais d'âtre (en fait à late).

A partir de 1623, le rédacteur réduit ses écrits : **l'âge des enfants n'est plus donné, la femme mariée est désignée par le seul nom de son mari** : *la femme Anton Montreul, la vefve Corneil Vandricq* (1623). En août-septembre, le rédacteur semble débordé par le nombre d'inhumations. La croix en marge disparaît temporairement, comme **le domicile** qui réapparaît en octobre.

*Jesuis fouz enterré a late  
L'enfant gille de cambrey  
par carité*

Acte de sépulture du 2 février 1623 (v 332) – Le dict jour enterré à late l'enfant gille de cambrey par carité (charité)

Après une lacune de mars 1626 à septembre 1627<sup>23</sup>, on note de septembre 1627 à novembre 1628 la mention (mort) « de la maladie » pour de nombreuses personnes. Les registres de St-Nicolas indiquent une épidémie de peste. Ce pourrait être la cause de la lacune.

*Jes enterré a late de saint  
miche la fille Simon de  
Bavay demorant hors la porte  
montoise de la maladie*

Acte de sépulture de 1627 (v 360)  
Le 8 (octobre 1627) enterré à late de Saint / Michel la fille Simon de / Bavay demorant hors la porte / montoise de la malady

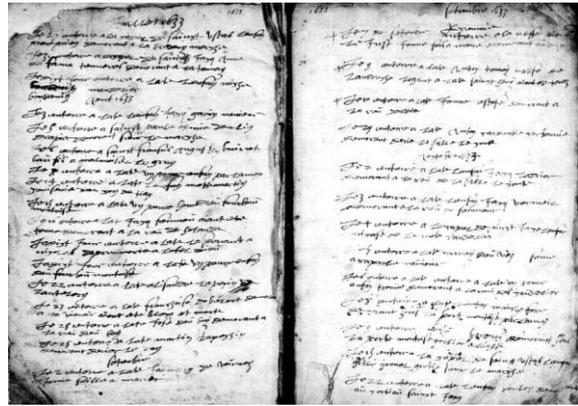
La page correspondant à novembre 1631 semble perdue. La dernière page conservée du registre est datée de début janvier 1632.

**b) S 1633-1643**

Après une lacune de 20 mois, le registre suivant, de format in quarto, présente sur sa page de garde un nouveau registre des morts commençant le 7 de septembre 1633 pour trouver les morts de la paroie de Saint Géry et suivant 1634... 1643 pour les nouveaux égliseurs<sup>24</sup> Jean Deville et Jean Haiez. Le rédacteur reste le même. L'écriture petite et fine est difficile à lire.

<sup>23</sup> Il y a pour 1625 un problème dans la numérisation des actes. La vue 353 est identique à la vue 349. La vue 357 doit se lire après la vue 352. Ce n'est pas un problème du registre.

<sup>24</sup> (ou marguillier) chargé de la tenue des comptes des revenus de l'église et des dépenses correspondantes



Allure du cahier (R 004 v 4)

De novembre 1635 à juillet 1637, beaucoup de personnes meurent de la peste. De petits chiffres en marge comptent les morts de cette épidémie jusqu'à août 1636 seulement (92). Ces nombres sont écrits d'une façon surprenante : le chiffre 73 est écrit « 613 », 87 « 447 », 92 « 4412 » (v 26). Alors qu'en 1635, on constate 157 décès, on en dénombrera 389 en 1636, 385 en 1637 et 247 en 1638.

*Jesuis fouz enterré a late de saint  
miche la fille Simon de  
Bavay demorant hors la porte  
montoise de la maladie*

Acte du 15 novembre 1636 : Le dist jour enterré à late l'enfant marque fournier égliseur tanneur demorant a la rue de la tannerie de la peste

Certains actes ne donnent pas le nom du défunt : *une pauvre fille, un pauvre soldat, un pauvre enfant* ou même rien du tout : *le dist jour enterré à late*. Ces cas sont très nombreux. Les enfants restent identifiés par le **nom de leur père**.

**Le nom du mari d'une défunte** peut être donné en plus de **son nom** (1634 : *Mary Deguiney, femme à Piere Carlar*) ou la défunte est identifiée par le **seul nom de son mari** (1633 *la feme Olivier Decourmay*) mais ces mentions sont plutôt rares : probablement que beaucoup des actes de sépulture ne donnaient que **leur nom**.

L'âge est donné de façon rarissime. La **profession du père d'un enfant ou celle d'un adulte** est parfois évoquée : *vendant à boire, etainier, serviteur, fromager, peigneur, drapier, boulanger, ferronnier, passementier, brasseur*.

S'il est toujours précisé que le défunt est enterré à l'église ou à late, l'endroit dans l'église est donné

avec moins de détail : la capel de Sainst Rocqs, la neffe, lalé de Sainst George, lalé de Nostre Dame (1643).

*Le 8 entere a late ay yome fille de vilage demorant derriere la salle le comte morte a lotel dieu*

Acte de sépulture du 8 avril 1642 (v 95)

Le 8 enterre a late une pauvre fille de vilage demorant derriere la salle le comte morte a lotel dieu

*Le 12 entere a late un sauldat espainiol demorant au faubou montoise*

Acte de sépulture du 12 juin 1643 (v 106)

Le dist jour enterré à Saint Paul un sauldat espainiol demorant au faubou montoise

*Le 21 entere a late la vefve Capon demorant a la rue des anges vendant a boire*

Acte de sépulture du 21 septembre 1643 (v 110)  
Le 21 enterre à late la vefve Capon demorant à la rue des anges vendant à boire

*Le 7 entere a late l'enfant Jean / de Sommaing demorant a la rue montoise / âgé de 4 ans*

Acte de sépulture du 7 octobre 1643 (v 112)  
Le dist jour enterré à late l'enfant Jean / de Sommaing demorant à la rue montoise / âgé de 4 ans

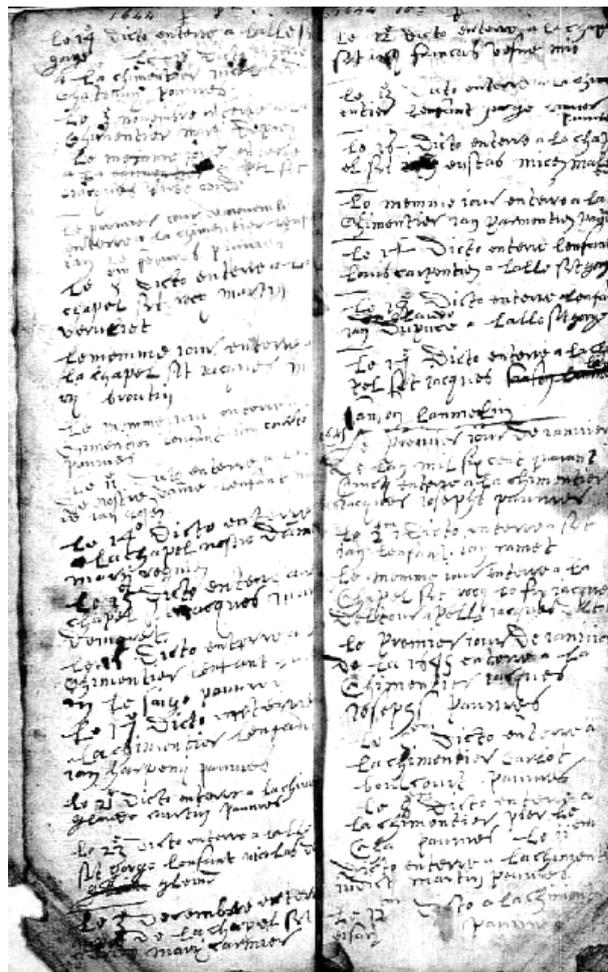
La dernière page du registre indique Décès 1633 à 1643 2501 actes (v 114).

c) S 1643-1657

Ce registre de sépulture est suivi d'un registre commençant le 30 décembre 1643, depuis que Pierre Carpentier a été établi fossier en la place de Hierosme P... qui finit le 28<sup>e</sup> décembre jour des innocents de l'an seize cent et quarante trois (R 004 v 357), écrit plus lisiblement d'une autre main, sur un cahier de format répertoire, sans espace entre les actes.

Cette fois, le domicile et la profession ne sont plus indiqués.

Une femme mariée est toujours identifiée comme « femme de ... » ou plus souvent par son nom suivi de celui de son mari. On trouve en 1644 : La femme Philippe Dusoltoy, Marie Moiaux femme Chimot. Mary Simon vefve Monart.



Allure du répertoire (v 361)

La mention du prénom d'un enfant reste exceptionnelle : Glaude, fils de Jean Dupuce, Jonas, fils à Chefar Grobert (1644).

*Le 10<sup>e</sup> dicto en la Chapel de nostre dame marie betremieux femme a daniel boulon*  
*Le 11<sup>e</sup> dicto en la chimentier / l'enfant marques haiez*

Actes de sépulture de septembre 1646 (v 369)

Le 10<sup>ème</sup> dicto en la chapel de / nostre dame marie betremieux / femme à daniel boulon

Le 11<sup>e</sup> dicto en la chimentier / l'enfant marques haiez

En octobre 1648, on trouve des décès dus à la maladie. Dans les années 1649-1650, on trouve beaucoup de personnes venant des villages alentour (Onnaing, Courouble (Quarouble), Roisin, Flamengie, Sebourg, Angréau, Quiévrain,

Solesmes, Bermerain...). Cette période est une période d'épidémie.

Le 6 d'icte annee a latte l'entant  
 pour malade qui de courouble paumes  
 le même iour a latte l'entant  
 au lieu de solesmes de Bruay de  
 le même iour a latte l'entant  
 amand d'icte de st amand

Actes de sépulture du 6 septembre 1649 (v 387). Les défunts viennent de Courouble, Bruay, St Amand. On ne dit pas où ils sont enterrés : sans doute au cimetière.

La mention **du domicile** revient mi-1649. A la St-Rémy 1649, on trouve la mention *nouveau registre de mort commençant pour Francoys Martin et Jan Duma (...?)* (v 385) et pour Jean Maladry en 1650 (v 396). Ce devrait être les noms des égliseurs de l'année.

1653  
 Le 9 iour avril enterré de Mary  
 les vieilles orgues Mary Deperielle  
 sous a melsio Fournier

Acte de sépulture du 9 avril 1653 de Mary Deperielle femme à Melsio Fournier enterrée desous les vieilles orgues. Le domicile n'a pas été noté (v 410).

Les années 1654-1657 couvrent la période troublée dans laquelle eu lieu le 1<sup>er</sup> siège de Valenciennes (1656). Fin 1655 et début 1656, décèdent des personnes venues de villages proches de Valenciennes (Quiévrain, Courouble, Amfroipret, Vicq, Crespin, Rombies, Roisin, Onnaing, Fresnes, Le Quesnoy...), des soldats dont certains morts à la prison, des personnes logeant chez l'habitant. Le 5 août 1656 est enterré un soldat de la garde de son altesse de Condé (v 437).

Le 2 d'icte enterré a latte sepinne  
 du régiment de Montesier mort  
 a la prison

Acte de sépulture du 2 janvier 1656 du soldat Sepinne du régiment de Montesier mort à la prison (v 432)

La vue 449 se termine par un acte de novembre 1657.

Les dernières pages du registre doivent être lues en remontant depuis la dernière. La vue 452G est relative à des actes de 1644 et 1645 : *registre pour les enfants sans avoir baptême*. Les deux derniers écrits sont des comptes.

La vue 451D se rapporte à des actes de 1648 et 1649 avec les notes *Registre des morts qu'il ont lamonne pour Ian Lempereur et Simon Hort (mai 1648) et pour François Jose (... ?) et François Dejardin (mai 1649)*. Il y aurait donc des égliseurs spécifiques pour les pauvres. Les actes concernant essentiellement des enfants, puis continuant sur 451G des réfugiés (Douchy, Romeries, Maroilles...) ou des soldats espagnols ou allemands. La vue 450D se rapporte à des actes de 1649 et 1650 (jusque mai). La vue 450G s'intitule registre de soldats mais la page mentionne aussi des civils. Tous ces actes se situent dans la période difficile citée plus haut. Ils sont écrits à la suite des uns les autres sans même passage à la ligne avec un minimum d'informations.

d) S 1657-1668

Un nouveau registre commence le 14 novembre 1657 (v 453), toujours sous format répertoire, un tout petit peu plus grand que le précédent, commençant le *xiii iour de novembre de l'an 1657*.

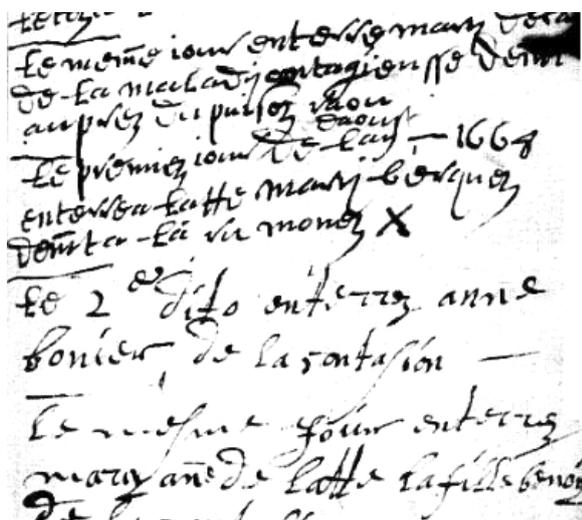
Le 3<sup>e</sup> iour avril de l'an 1658  
 enterré a latte Guillaume Ottelard  
 mort ephy e étranglé sur le grand  
 marché

Acte de sépulture du 3 avril 1658 enterré à latte Guillaume Ottelard aiant été étranglé sur le grand marché (v 456)

Le **nom des femmes mariées** est donné avec en plus celui de leur mari (pour autant qu'on sache qu'elles sont mariées), les **enfants sous le nom du père**. Le **domicile** est indiqué.

☺ Le 11 septembre 1663, on enterre à la chapelle St Crépin - St Crépinien Robert Du Bruil tué d'un coup de mousquet (v 482). Le 26 juillet 1668 est inhumé Daniel Deling : *il alumait le feu au cor de garde* (v 510).

A partir de janvier 1668, beaucoup meurent de la *malady contagieuse*. En août 1668, une nouvelle main débordée par le nombre de décès n'écrit plus que la **date de la sépulture, le nom du défunt** et précise de la contagion.



Allure du registre en août 1668 (v 511)

Le registre poursuit jusqu'au 7 août 1668 (v 512)<sup>25</sup>. Le registre se termine par deux écrits qui sortent de l'ordinaire.

Voici comme nous ne pouvons nullement échapper de l'estat traitresse de mort car ayant vescu jusqu'à l'âge de 76 ans et servi l'église de St-Géry l'espace de 35 ans, savoir 10 ans comme batonnier et 25 ans de fossier cependant la mort n'a pas eu d'égard et las emporté au tombau le 5<sup>e</sup> du mois d'aoust 1668 Pierre Carpentier fossier de St-Géry et est enterré derrier le cœur à latte (v 512 G).

Après le 7<sup>e</sup> jour du mois d'aoust de l'an mille six cent soixante huit celui qu'il voudra faire la recherche de quelque personne de telle condition qu'il puis estre il pourra aller trouver Robert Douez fossier admis après Pierre Carpentier (v 512 D).

Une note postérieure récapitule les registres de sépulture existants depuis 1610 (v 512<sup>26</sup>) : n°1 : 1610-1633, n°2 : 1633-1644, n°3 : 1644-1657, n°4 : 1657-1668, n°5 : registre qui achève l'an

<sup>25</sup> Plus un acte de sépulture du 3 novembre 1668 d'un portier de l'Hôtel-Dieu.

La vue 513 contient un relevé de compte difficile à décrypter relatif à un service (paiement à l'église, pour la fosse et portage, pour les sonneurs, le petit clerc, le porteur de chandelier, au bâtonnier, au chapelain pour avoir reconduit le défunt).

1668 (voir ci-après). *Antoine L'aoust commença d'être fossier 1 nov 1668.* (puis, écrit en plus pâle) *Il a les registres depuis cette année jusqu'à l'an 1695.*

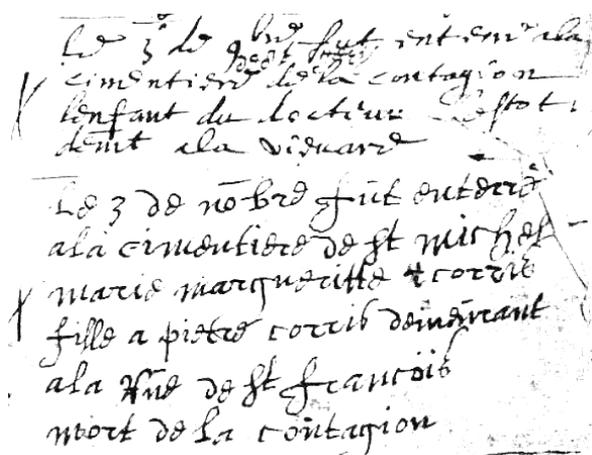
Cette remarque est importante : elle indique que c'est le fossier qui avait la garde de ces registres.

#### e) S 1668-1675

La suite des actes de sépulture couvre la période 8 août 1668 - 7 juin 1675 (1655 actes). Elle est composée deux registres. Plusieurs rédacteurs interviennent. Le premier registre s'arrête le 31 octobre 1668, avec cette note : *1 nov 1668 Antoine L'Aoust a écrit les morts.*

Ces registres sont de format répertoire, le second un peu moins haut que le précédent. Les feuillets du 2<sup>ème</sup> sont numérotés.

La page de titre du second indique : *registre des morts enterrés tant à la cimetièrre que dans l'église tant morts de la contagion que autrement commençant le premier 9bre 1668.*



Acte du 3 novembre 1668 avec changement de rédacteur (v 688)

Le **domicile** reste indiqué. **Le nom du mari d'une défunte reste indiqué** : Jenne Boulon, femme à Antoine Goudou (1668).

La contagion continue en août 1668. C'est une hécatombe : 7 à 8 décès par jour. On en fait mention jusque mai 1669 : à cette époque, une épidémie de peste est signalée à Valenciennes. Les inhumations des morts de contagion se font au cimetière.

☹ Le 23 septembre 1668 est enterré à la cimetièrre *Mre Jean Goubet pauvre prestre et pasteur de*

Saultain demeurant à la maison des pauvres prestres à Valenciennes (v 679).

Les défunts sont enterrés dans l'église, le cimetière St Michel ou le cimetière St-Géry. L'acte précise **le lieu dans l'église** : devant la chapelle ND de grâce, à la chapelle St Joseph dessous le bénitier, à la lez de St Georges, la teste dessous le blanc mable (marbre ?), chapelle des tanneurs, à la nef, entre la chapelle Ste Anne et le cœur, auprès du bassin de la chapelle de chavattier la teste de long le mable, etc.

Le 2<sup>e</sup> d'septembre fut enterré en cimetière de St Gery Nicolas de Saultain mort de contagion demeurant à la rue de la cloche  
 Le 2<sup>e</sup> d'octobre fut enterré en l'église de St Gery Charles de Saultain mort de contagion demeurant au presbytère

Actes de sépulture de septembre 1668. Le second défunt non mort de contagion est enterré à l'église dessous « le » cloche

A partir d'octobre 1674, on indique l'état du service rendu (petit ou moyen ou premier); certains actes ne comportent pas cette information, le service est alors encore plus réduit.

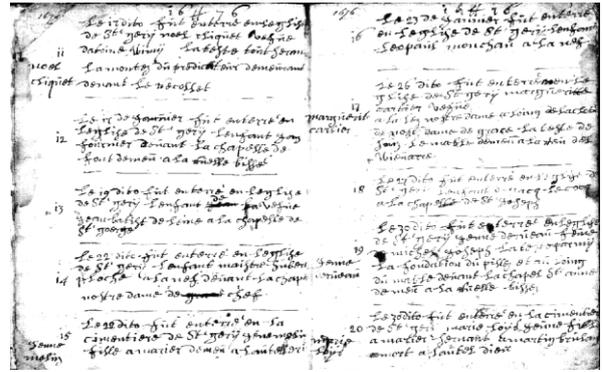
Le 13<sup>e</sup> fut enterré en l'église de St Gery Nicolas de Saultain mort de contagion demeurant à la rue de la cloche premier estat

Acte de sépulture du 13 octobre 1674 (premier état)

f) S 1676-1684

Après une lacune de sept mois, les registres reprennent de janvier 1676 à janvier 1684 (2175 actes): registre des morts enterrés tant à la cimetière que dans l'église paroichiale de St Gery en Vallen commençant le premier jour de janvier de l'a(n) 1676. Le format est in quarto (format cahier). Les feuillets sont numérotés et paraphés en haut de page, au milieu :

ff



Allure du registre (v 777)

Cette fois, les actes sont numérotés (jusqu'octobre 1677) et le nom des défunts adultes est écrit en marge du registre. Le rédacteur est le même que pour le registre précédent, avec les mêmes informations : **date d'inhumation, lieu d'inhumation, identité des défuntes avec le nom du mari, indication pour un célibataire de « jeune homme » ou « jeune fille à marier », domicile.**

Le lieu de l'inhumation dans l'église est donné avec beaucoup de détails : la tête dessous le coinceq du siège de maistre Eustache à la chapelle de St Joseph du costé de la cimentière ; à la chapelle de font la teste desous la sège de confession au milieu de la dte chapelle (1683, v 978). Le service est indiqué à partir du 31 janvier 1676.

En 1676, 1677, on relève 361 décès dont 135 enfants. Plusieurs personnes viennent de le pez (de l'Épaix) (v 775, v 853).

Le 4 d'avril fut enterré en l'église de St Gery Nicolas de Saultain mort de contagion demeurant à la rue cardon moien estat

Acte de sépulture du 4 avril 1676 (v 781)

Le 4 d'avril fut enterré en l'église / de St-Géry Nicolas maillar au loing / de la chapelle de St Roch le pied / dessous le haut de la chapelle des tanneurs / deme(urant) a la rue cardon moien estat

70  
 La 2<sup>e</sup> dite fut enterré en la cimetière de  
 St. Geryy marie du fragne fille a  
 di fragne marie mort au prison rone soffe  
 petite estat

Acte de sépulture du 2 mai 1676 d'une femme  
 morte en prison comme hotte, service au petit estat  
 (v 782)

☹ Une ligne rayée dans un acte du 10 mars 1676  
 laisse entrevoir qu'un jeune homme à marier a été  
 tué par monsieur Jacque(...) capitaine de dragon (v  
 780).

De nombreux soldats anonymes sont décédés  
 pendant cette période ; pour certains, il est indiqué  
*de la caserne de le pez 1678, v 878).*

En mai 1678, deux soldats sont passés par les  
 armes (v 853, 855). Un autre en avril 1682 comme  
 déserteur exécuté dessus le marché (v 961) ; le 4  
 juin, deux soldats exécutés par les armes, un autre  
 pendu dessus le marché aux bêtes (v 964) ;  
 d'autres exécutés le 13 juin, le 9 juillet. Le 10  
 février 1683, un soldat est pendu et sa main  
 coupée pour avoir mis sa main à la pez (l'épée) (v  
 982).

La 30 fut enterré en la cimetière  
 de St. Geryy enfant Hautel  
 soldat dedans la Suisse demeurant  
 au caserne

Acte de décès du 30 août 1678 (enfant Hautel  
 soldat dedans la Suisse demeurant « au » caserne)  
 (v 865)

La 16 fut enterré en la cimetière de St  
 de sur le rempart by soldat au poid de la religion

Acte de décès d'un soldat « au poid » le 16 avril  
 1683 (v 987). Il est de la religion (sous-entendue  
 réformée) et pour cela enterré dessus le rempart et  
 non au cimetière. On trouve aussi la mention  
 « mort au poid » plutôt qu'à la caserne. Nous en  
 ignorons la signification (v 969).

La 18 fut enterré en la cimetière  
 de St. Geryy by soldat qui la est  
 exécuté comme de galsur de sur la  
 place

Acte de décès d'un soldat exécuté dessus la place  
 comme déserteur en septembre 1683 (v 995)

A partir d'avril 1682, on voit apparaître  
 l'indication du **montant du service**. Un nouveau  
 rédacteur apparaît en décembre 1683.

En 1683, on note 225 décès :

- 53 soldats (tous anonymes sauf un dont seul le surnom est connu), dont 6 exécutés par les armes ou par la corde, 8 enfants de soldats et une femme de soldat anonymes,
- 5 autres enfants anonymes, 73 enfants connus par le nom du père plus un dont on connaît le prénom,
- 28 hommes et 12 femmes sans indication d'état,
- 3 hommes mariés et 2 veufs dont le nom de l'épouse est donné, 1 veuf sans nom d'épouse,
- 15 femmes mariées et 4 veuves dont le nom de l'époux est indiqué, 16 veuves sans indication de l'époux, une seule femme déclarée sous le nom de son mari,
- 2 personnes on ne sait rien.

On remarquera qu'on donne plus souvent le conjoint d'une femme que d'un homme.

### 3.2 REGISTRES DE SEPULTURE 1684-1708

R 007  
 v 3<sup>27</sup>-86 : S (comptes église) janvier 1684 - août 1695 (3047 actes)  
 v 159-184 : S (comptes fossier) 25 juillet 1691 - 31 mars 1693  
 v 128-158 : S (pas de comptes) 1er septembre 1694 - janvier 1696  
 v 271-421 : S (comptes fossier jusque février 1707) janvier 1694 - août 1708  
 v 185-266 : S (pas de comptes) janvier 1701 - mars 1705  
 v 87-122 : S (comptes église) février 1706 - mai 1708

Ces registres présentent des actes en double, même en triple. Ils comportent des lacunes et ne sont pas présentés dans un ordre chronologique. En fait les informations, d'ailleurs fluctuantes, ne sont pas identiques. Ceci est dû à la nature des actes indiqués ci-dessus et développés ci-après.

Le premier registre (format répertoire) janvier 1684 - août 1695 contient en son début des actes dont le contenu est réduit à sa plus simple expression. Il duplique les derniers actes du

<sup>27</sup> Le recto de la première page n'est pas numérisé.

registre précédent (janvier et février 1684) avec moins de renseignements sur le lieu de sépulture dans l'église.

*Le 8 fut enterree en l'eglise de St Gery  
 Jeanne Doÿe vesve de Porez  
 a Valer Nre Dame devant ladite  
 chapelle mise a une fosse pres de la  
 cloture de Nre Dame de grace au pres  
 du deuxiesme bancq demeu(rant) a la salle  
 premier estat 95 lt.*

*Le 8 Jeanne Doÿe sœur à mon  
 le pasteur 95 lt.*

Comparaison des registres 1676-1684 et 1684-1695 pour un acte de décès de février 1684

Le premier acte : *Le 8 fut enterre en l'église de S Géry / Jenne Doÿe vesve de (blanc) Porez à Valen Nre Dame devant laditte chapelle mise a une fosse pres de la cloture de Nre Dame de Grace au près du deuxieme bancq demeu(rant) à la salle premier estat 95 lt.* Le second acte : *le 8 Jeanne Doÿe sœur à Mon le pasteur 95 lt.*

L'état du service n'est plus indiqué, mais on trouve **le montant de la redevance** à la fin de l'acte. On peut trouver le **domicile, comme le nom du conjoint d'une femme mariée** : ceci est très variable selon les rédacteurs. Un enfant reste désigné par le **nom de son père**.

La vue 6 est un billet rajouté indiquant le décès de plusieurs officiers dont deux mousquetaires du roi et un secrétaire interprète des Suisses. Ces décès sont mentionnés sommairement sur les vues 5 et 7.

*Le 2 vy mousquetaire du roy au  
 maison de la veuve y 25 lt.*

Décès d'un mousquetaire du Roi juin 1684 (v 5)

*Le 2 fortin d'appele natif  
 la ville d'air en province  
 chevalier de l'ordre de St-Jo  
 de Jerusalem mousquetaire  
 de la premiere compagnie  
 de la garde du roy agée a  
 environs de 22 ou 23 ans  
 la maison auello*

Décès du même mousquetaire du Roi juin 1684 (v 6G)

Plusieurs défunts fin 1684 sont de l'Epez (Espaix).

A remarquer de nouveau, pendant toute cette période, le décès de très nombreux soldats anonymes ou non, certains exécutés par les armes ou morts en hôpital. D'autres décédés *au caserne (de Mons)* ou *au poid* (nous n'en avons pas trouvé la signification).

Cela explique le surcroît de décès que l'on détecte pendant cette période. En 1689, on note 426 actes de décès, mais bien des actes concernant des soldats sont relatifs à 2, 3 ou 4 inconnus (fin décembre 1689), soit 463 décès, dont 136 soldats inconnus. On dénombre 100 décès de soldats inconnus en 1690, 65 en 1691, 27 en 1692. A cela, il faut ajouter les quelques soldats dont on donne le nom et quelques officiers (comme un lieutenant *enterré à la nef* en juin 1690).

☺ Le 5 mai 1690, un soldat est enterré dessus le rempart (sans doute de la religion réformée ; à noter qu'on est cette fois après la révocation de l'Edit de Nantes de 1685) (v 42). Idem, le 17, le 18. Le 8 août 1691, on enterre un capitaine blessé au siège de Mons<sup>28</sup> (v 49).

L'endroit de l'inhumation dans l'église peut être donné : *à la nef proche le bénitier* (v 40), *auprès de la chapelle ND de grâce* (v 40), *devant Ste Rainelle, devant le bon Dieu* (v 39), *dessous les cloches*.

L'état du service est de nouveau donné à partir de juillet 1691.

☺ Le 5 octobre 1691, on enterre *un pauvre savoyar appelé gilles auverpe datif de normandie*. Le 24 janvier 1692 est enterré l'enfant Joseph dit *sac à boire*.

b) On trouve pour la partie 1691-1693 (v 159) la note suivante : *Renseignement pour les mortuaires de l'église de St-Géry en Valenciennes pour ce qu'il revient au profit de la ditte église commençant au jour de St-Jean Baptiste 1691*. Un an après, on trouve le total mois par mois : *déclaration de ce que portent les billiets (sic) des morts pour les 12 mois commençant à la St-Jean Baptiste 1691 et finissant à pareil jour 1692* (v 174). Le registre de format in quarto est paraphé par le clerc.

<sup>28</sup> Le siège de Mons est une opération importante de la guerre de la Ligue d'Augsbourg qui se déroule autour de la ville de Mons du 15 mars au 10 avril 1691.

SAINT-GERY

La remarque suivante ouvre le descriptif de ces services du 26 juin 1692 à mars 1693 (v 175) : *Renseignement touchant ce qu'il revient à l'église provenant des morts commençant au 24 juin 1692 pour le compte du Sr Jacques Flas.*

Ce registre n'est pas un registre des actes de sépulture mais un livre de comptes servant à calculer la part qui revient au sonneur de cloches - fossier.

Pour cette raison, ne sont pas indiqués les défunts qui bénéficient d'un enterrement gratuit, (probablement sans cérémonie ou une messe basse à l'église, et inhumation au cimetière), comme les soldats et les pauvres, dont beaucoup d'enfants. Les défunts inhumés au cimetière n'ont droit qu'à un service au 3<sup>e</sup> état.

Les informations utiles à l'établissement de la redevance sont indiquées : **l'état du service**, le **lieu de sépulture** (le tarif n'étant pas le même pour une fosse dans l'église ou au cimetière), le nombre de volées de cloches « extraordinaires ». Sont notés aussi les obits, avec le nombre de volées de cloche et la qualité des ornements (v 173). Le lieu de résidence ou de décès (comme l'Hôtel-Dieu), le nom du conjoint d'une femme mariée ne sont pas indiqués. La comparaison des informations avec celles du registre précédent pour

les actes communs permet de dresser la grille suivante.

| Coût total | Adulte / Enfant | Etat | Eglise / Cim | Nb volées extra | Part fossier |
|------------|-----------------|------|--------------|-----------------|--------------|
| 129 lt     | A               | 1    | E            | 7               | 47 lt 5      |
| 106 lt     | A               | 1    | E            | 3               | 36 lt 5      |
| 100 lt     | A               | 1    | E            | 2               | 33 lt 10     |
| 92 lt      | A               | 1    | E            | 1               | 27 lt 10     |
| 84 lt      | A               | 1    | E            |                 | 24 lt        |
| 56 lt 18   | A               | 2    | E            |                 | 18 lt 10     |
| 53 lt      | A               | 2    | E            |                 | 16 lt        |
| 24 lt      | A               | 3    | E            |                 | 8 lt         |
| 15 lt 10   | A               | 3    | C            |                 | 1 lt 10      |
| 24 lt      | E               | 1    | E            |                 | 7 lt 10      |
| 18 lt 2    | E               | 2    | E            |                 | 5 lt 10      |
| 12 lt      | E               | 3    | E            |                 | 4 lt         |
| 8 lt       | E               | 3    | C            |                 | 1 lt 10      |

*Principaux tarifs (des variantes sont possibles)*

le 23 marguerite le grand  
 R. à la chapelle st. joseph  
 dem à l'hotellerie — 24lt  
 le 24 l'enfant antoine  
 herchin — nant  
 le 24 l'enfant jean  
 R. dem au quesnoij mort  
 à l'eproux —  
 le 25 l'enfant d'inhumation  
 le 28 pierre doisy sergent  
 R. au regiment du conte  
 de sors mort à l'hotel  
 dieu — — 15lt

le 23 le service de marguerite  
 le grand petit corat ~~pas~~ à la  
 chapelle st. joseph — 8lt  
 le 28 le service pierre doisy  
 petit enterrement — 11lt

Comparaison des registres 1684-1695 et 1691-1693 relatifs à plusieurs décès de mars 1693

c) C'est aux vues 128 à 158 qu'on trouvera les actes de sépulture de septembre 1694 à janvier 1696, doublant ainsi la fin du registre 1684-1695.

Le titre de ce registre indique que la date d'ouverture du registre, le 1<sup>er</sup> septembre 1698 est celui de l'établissement du Sr Amand François Ghiles à la cure de la paroisse.

L'écriture est plus « moderne », le format in quarto (cahier). Les feuillets sont numérotés jusque fin 1694. **On ne parle pas de l'état de service, on ne donne plus de coût.** On trouve souvent le **domicile du défunt et le nom du conjoint d'une femme mariée**, exceptionnellement le **prénom d'un enfant**.

d) Le registre se rapportant à la période janvier 1694 - août 1708 (v 271 à 421), de format cahier,

ib # 97  
 Le 27 fut enterré de service Jean Gilleron  
 mort à la campagne  
 Le 27 fut enterré en la chapelle de la messe  
 l'enfant de la veuve Jean Paquet  
 de me Dubois  
 Le même jour fut enterré aussi  
 en la messe de l'enfant Adrien  
 Bourgeois de me sur la paroisse  
 de Lepaix  
 Le 29 fut enterré en l'église St  
 gery Jean Daniel Carpentier de me  
 alerolle enseveli à l'inhumation St  
 Jacques

Actes de novembre 1694 tirés des registres 1694-1696, 1684-1695, 1694-1708. On observera que les informations données ne sont pas identiques.

En marge gauche, on trouve les qualificatifs « petit », « moyen », grand » pour caractériser le service, une croix entourée d'un cercle pour une absence de service et les initiales H, F, E, pour homme, femme, enfant. Jusque 1695, le détail du coût de chaque partie du service est indiqué. Ensuite, on ne mettra plus que le total (marge droite).

est présenté comme suit : « *Registre des morts de la paroisse de St-Géry depuis l'entré en possession de Mtre Jean Josse à la grande Clergée successeur de Mtre Erasme Cleton le premier jour de l'an 1694* »

Un paraphe est présent en haut de page, au milieu.

Ce registre est aussi un livre de compte pour le fossier, mais cette fois, il semble que tous les défunts soient inscrits, avec aucune mention ou la mention néant pour les services gratuits. Le détail de certains services est donné (sonnage, convoi, terre). Les obits sont aussi mentionnés.

Le 23 Le service de Jean Gilleron St  
 Le 27 l'enfant de la veuve Jean  
 Paquet de me à la veuve Dubois  
 Le 27 l'enfant Adrien Bourgeois  
 de me de me Dubois  
 Le 29 Jean Daniel Carpentier  
 à la Chapelle des morts - 2<sup>lt</sup> 10

aug 10 1694  
 Petit 23 service de Jean Gilleron . . . . . néant  
 27 un enfant de la paroisse de  
 Lepaix nommée Guillaume  
 fille Bourgeois . . . . . néant  
 27 l'enfant de Jean Paquet en  
 son tombeau méchant au portail  
 de St gery . . . . . néant  
 Petit 29 Jean Daniel Carpentier petit Etat  
 2<sup>lt</sup> convoi. Enterré 3<sup>lt</sup> terre 4<sup>lt</sup> 7<sup>lt</sup>

Moyen 19 Maximilien dans moyen  
 Etat 7<sup>lt</sup> terre à l'inhumation  
 Dame de grace 6<sup>lt</sup> ornements  
 3<sup>lt</sup> augment 2<sup>lt</sup> . . . . . 18<sup>lt</sup> 10 sols

Relevé d'un acte de janvier 1694 avec détail des coûts : 7 lt 10 sols pour le moyen état, 6 lt pour l'inhumation dans l'église, 3 lt pour les ornements, augmentation (du sonnage) 2 lt ... 18lt 10 sols

De temps en temps, il est indiqué que les comptes ont été faits et qu'on a payé le fossier (v 347, v 355) : *conté et payé au fossier les obit*

(sic) que je luy devais jusqu'à ce 9 janvier 1701 (v 355). Les *égliseurs* (marguilliers) et leur famille sont enterrés gratuitement (v 371).

On note parfois *une reconduite sonnè* (sic) (sonnage à la sortie de messe ?).

Peu à peu, certains détails vont être apportés épisodiquement en plus du **domicile** : **lieu de naissance**, **profession du défunt**, **du père d'un enfant ou du conjoint d'une femme mariée**, **nom du conjoint** (que le défunt soit homme ou femme). On a parfois le **prénom d'un enfant décédé**, **son âge ou le nom de sa mère**, sans rien de systématique. Début septembre 1703, on donne même **la date de naissance ou de baptême** de jeunes enfants défunts. Le caractère illégitime d'un enfant est toujours indiqué.

☉ Jean Doye, pasteur de St-Géry a droit à un 1<sup>er</sup> acte pour annoncer son décès, un autre pour son inhumation dans le chœur de l'église (juillet / août 1694, v 279) et pour son obit d'août 1695, à une volée la veille au soir, une autre au matin, une assemblée une volée au dies irae, une volée allant à l'entour du tombeau après la messe (v 293). Son acte de décès avait aussi été mis dans les baptêmes (R 005 v 275)

☉ L'acte de décès de Gabriel Hardy le 7 mai 1700 comporte un rajout postérieur disant que sa femme Françoise Alexis Gosseran avait déjà été mariée auparavant, ce qui a été découvert le 24 juin 1702 (v 348). En novembre 1700, Jacques Fontaine *est tué par le cintinelle au fossé tournisiène*. Le 22 mars 1701, on enterre un mari et sa femme décédées dans la même nuit (v 358). En juin 1701, une femme enterre son *cinquième homme* (v 360). En décembre 1702, Anthoine Soreau de Walers meurt en prison. En mai 1705, Guillaume Malbocq dit Tramontagne, grenadier, est pendu pour avoir tué son compagnon (v 400).

9 F + une petite fille nommée Anne, fille illégitime de Jean Elavetetc. her soldat et vivandier à la comp de Mr Rhedin, regnt d'Hessj, et de Margueritte Ressent, native de /porte dependance de Pignerol en Piemont elle fut bapt le 24 février 1698.

Acte de sépulture du 4 mars 1698  
 Une petite fille nommée Anne / fille illégitime de Jean Elavetetc. her (?) / soldat et vivandier à la comp de /Mr Rhedin, regnt d'Hessj, et de /Marguerite Ressent, native de /porte

dependance de Pignerol en / Piemont elle fut bapt le 24 février / 1698

une fille nommée Marie Catherine Louyse au sieur Noël Olivier Farez et dame Marie Terese Angelique Gralois nay le 4<sup>e</sup> d'août cette année, grand estat 9<sup>th</sup> 10<sup>th</sup>

Acte de sépulture du 4 septembre 1703  
 Le 4<sup>e</sup> une fille nommée Marie Catherine Louyse / au sieur Noël Olivier Farez et dame Marie Terese Angélique Gralois nay le 4<sup>e</sup> d'août cette année grand estat 9 lt 10s<sup>29</sup>

A partir de février 1707, ce registre semble changer de fonction puisqu'on n'indique plus le coût du service. Il est sous forme de liste. Les informations données se raréfient. On trouve beaucoup de décès d'enfants dont on ne donne même pas le nom du père (v 417).

Avril 1708  
 1<sup>er</sup> un enfant d'une fruitière, place Jean - alatinrière  
 2<sup>e</sup> un enfant au fr philloisica  
 3 Marie Desprets 3<sup>e</sup> estat alatinrière  
 11 un enfant a Gerard Beghin 3<sup>e</sup> estat a l'église  
 15 un enfant au parieteur a la Cimetière  
 16 Le sieur George Serret, homme d'alle Marie Joseph per estat le francq

Actes d'avril 1708 (v 419)

Ce registre se termine par un décès de 1710 (un orfèvre tué au bois de l'espérance) (v 421) et un autre de 1719, copiés là par erreur ?

e) Un registre paraphé couvre la période janvier 1701 - mars 1705 ; il a un contenu analogue à celui du registre 1694-1696 (pas de compte) qu'il suit dans le même cahier. Il est donc en doublon avec le registre précédent 1694-1708 sur une petite période. Toutefois, leurs contenus ne sont pas identiques. Tantôt l'un donne le domicile, tantôt l'autre ! Parfois on a le prénom d'un enfant ou le nom du conjoint dans l'un et pas dans l'autre.

<sup>29</sup> On ne s'étonnera pas à la vue de la graphie que le symbole pour livre tournois (lt) ait évolué en #.

le 3<sup>e</sup> un petit garçon au fr nicolas  
 le nain, drapier, proche le  
 Marché au poisson, enterré 5<sup>e</sup> 10  
 à la chapelle de s jorges

5<sup>e</sup> le fr Jean Legru, homme  
 a. Caterine. Contrav. grand  
 état, 5 volées extréord.  
 us a us N.D. de grace. . . . 30 11 10

le 3<sup>e</sup> l'enfant de St nicolas, le nain  
 enterré à la chapelle des morts au  
 milieu à deux carreaux près de la  
 pierre blanche au moien état

le 5<sup>e</sup> fut enterré le fr Jean le gre  
 devant la chappelle des nres dames  
 de grace au loing de la pierre de  
 de maille, regé au premier état  
 demeur à la rue des moulins 10 10 10

Comparaison des registres 1694-1708 (v 355) et 1701-1705 (v 185) pour deux décès de janvier 1701

f) Un autre registre couvre février 1706 - mai 1708. Il est de format répertoire et les actes suivent ceux couvrant 1684-1695. Il contient la somme reçue par le clergé jusque décembre 1706. Le tarif est légèrement plus élevé que 20

ans auparavant, mais la part du fossier ne varie pas. De même nature que le registre 1684-1695, il en continue les pages. Les différences sont flagrantes avec le registre précédent 1694-1708.

le 4<sup>e</sup> — Mars 1706  
 petit Jean Semail homme de  
 4. saucier rue montoise, mort à l'hostel  
 Picu, ~~marier~~ état, terre a la  
 Cimetière <sup>petit</sup>

le 4<sup>e</sup> Jean Semail la Botte  
 de Catherine moine ~~combinaison~~  
 à l'hopital petit état  
 — 18 10

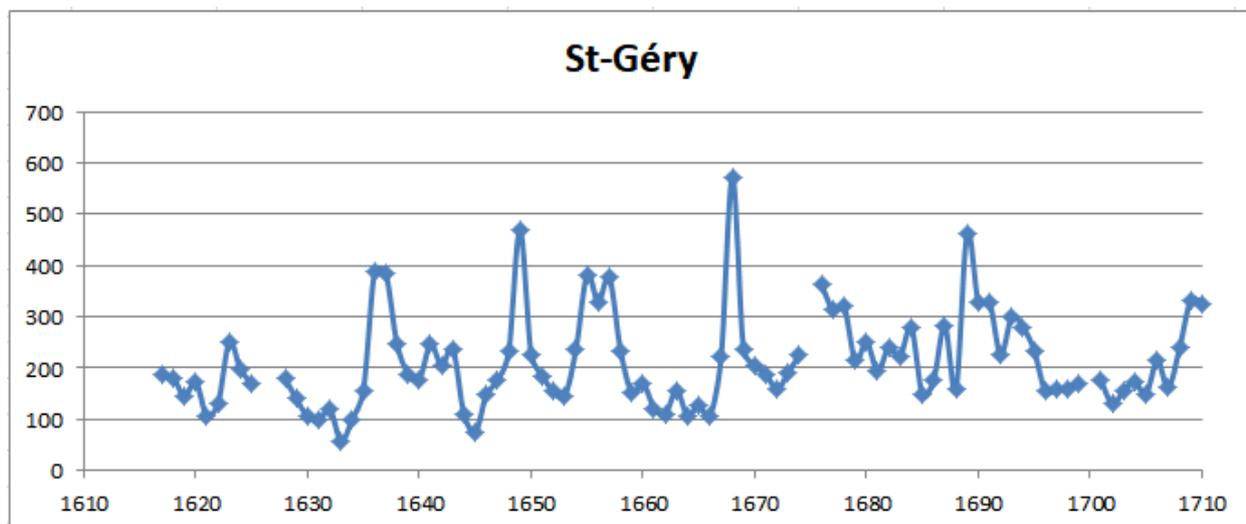
Comparaison des registres 1694-1708 et 1706-1708 (v 88) pour un décès de mars 1706. Le premier donne la profession et le domicile, le second le nom de l'épouse décédée auparavant.

18 un enfant au fr pierre Lominip le nain 2<sup>e</sup> état  
 19 un enfant de soldat — — — à la Cimetière  
 20 un Comédien au 2<sup>e</sup> état  
 23 un enfant a Francois Hainne 2<sup>e</sup> état  
 23 un soldat passe par les armes. — — — à la Cimetière

le 18 l'enfant de St nicolas  
 le maj et de margueritte des  
 ardens enterré au moien état  
 à la chapelle St Joseph de mt  
 devant le puits tabon  
 le 19 un enfant a Sebastian  
 levent, et de marie Anne  
 Guiron aux casernes  
 le 23 fut enterré en la nef  
 aupres du chœur au moien  
 état l'enfant Francois Hainne  
 et de Jeanne Thereste de couci  
 de mt aupres du bible d'or  
 le 23 un soldat ~~tenoit~~ du  
 regiment des fusilliers des poy  
 pades par les armes

Comparaison des registres 1694-1708 et 1706-1708 pour des décès d'avril 1708. Il y a davantage d'informations dans le 2<sup>e</sup> registre, mais on ne trouve plus ici le décès du comédien.

Le diagramme suivant donne le nombre de décès durant le XVIIe siècle.



On observe un fond de 100 à 200 décès par an percé par des pics allant jusqu'à presque 600 décès pendant les périodes d'épidémie ou de guerre.

### 3.3 REGISTRES DE SEPULTURE 1708-1737

R 007

v 422 à 497 : S 1<sup>er</sup> septembre 1708 – 29 mars 1715

v 502 à 645 : S 31 mars 1715 - 20 décembre 1729

v 651 à 700G : S 20 décembre 1729 - 30 octobre 1734

v 700D - 725 : S 1 novembre 1734 - 30 janvier 1737

a) Le registre des morts de la paroisse de St-Géry commençant le 1<sup>er</sup> 7<sup>bre</sup> 1708 et finissant le 29 mars 1715 continue le registre 1694-1708. Les feuillets de format cahier sont cotés et paraphés en commençant au numéro 6. Le paraphe est positionné en haut, à droite. Rien ne dit qu'il provient d'une autorité civile.

A partir du 23 septembre 1708, avec le même rédacteur, sans doute suite à une instruction, les actes vont donner davantage d'informations : **prénom d'un enfant décédé, nom de ses deux parents, âge des défunts, profession, sacrements administrés** (viatique, extrême onction, pénitence et eucharistie), sans que cela soit systématique. Mais on ne va plus trouver le **domicile**. L'état du service est indiqué en marge (1, 2, 3 ou rien). Le **lieu d'inhumation** est indiqué dans l'acte (église - sans plus de précisions / cimetière)<sup>30</sup>.

<sup>30</sup> Quand l'état de service n'est pas indiqué, l'inhumation a toujours lieu au cimetière.

3. Le 5 on a enteré dans l'église Marie Lebovre jeune fille âgée de quarante quatre ans administrée de sacrements de la confession et de l'extrême onction seulement, n'ayant pu recevoir le saint viatique.

Acte du 5 octobre 1708

En l'absence du curé de St-Saulve et de l'Epaix, beaucoup d'inhumations ont lieu à St-Géry à la demande du doyen de St-Nicolas. Parmi eux, plusieurs proches de soldats cantonnés dans les casernes de l'Epaix.

Un acte du 13 novembre 1708 (v 427) concerne une paroissienne de l'Epaix. Il est indiqué : *le tout s'est fait à la prière de Monsieur le doyen de St Nicolas, sur qui Monseigneur l'Archevêque s'est déchargé du soin de ce quartier après la démission qu'en a faite le curé moderne de St Saulve.*

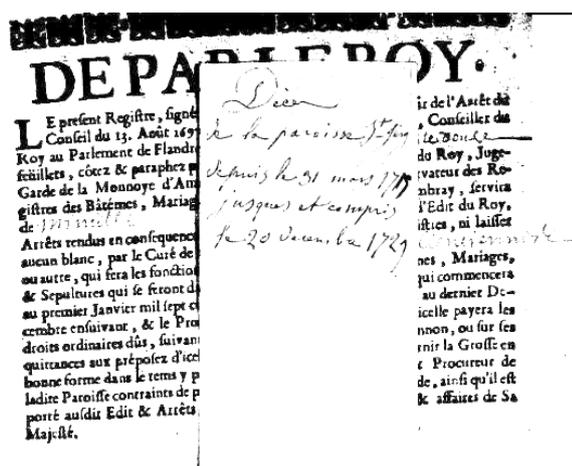
Le quatre on a enteré dans le cimetière Marie Marquisse fille de Pasquett et de Fenne - Carpentier, native de Doulers en picardie - de la paroisse de notre-Dame âgée de trente deux ans où Duvion, femme de Jean Quelat dit St Jean, soldat invalide de la compagnie de monsieur de Pellemalle, décédée aujourd'hui après avoir été administrée de tous les sacrements par le Sr Droyer, vicaire de St Gery à la prière de Mr Laisse, Doyen de St Nicolas pour l'absence du Sr Curé de St Saulve et de l'Epaix. ladite

Acte du 4 octobre 1708

☺ En novembre 1708, on enterre dans l'église de St Géry un homme marié à qui le pasteur de St Jean a administré les sacrements : il appartenait à la paroisse de St Jean comme étant tonsuré.

☺ Un réfugié fuyant le siège de Lille décède le 22 octobre 1708<sup>31</sup> (v 426). Une femme mariée de 66 ans n'a pu recevoir la communion en novembre 1708 à cause de l'imbecillité de son esprit (v 428). En février 1709, est enterré un soldat hollandais prisonnier, flamend de nation et soldat du régiment d'infanterie du prince de Hesse (v 430). On n'a pu l'enterrer à St Jacques à cause des eaux. En mars 1709, est inhumée l'épouse du médecin du Prince Electeur, ainsi qu'un ancien trompette de Mr de Magalotty (v 431). Henry Scheffer, âgé de 18 ans de la province de Mayence, est exécuté par la corde en mai 1714 (v 490). En août, un soldat est tué dans un cabaret (v 492). Le directeur des postes Louis Hubert décède en février 1715 de ses blessures dans une rencontre après avoir été confessé et reçu l'extrême onction (v 496).

b) Le registre suivant commence par un imprimé rappelant l'arrêt de 1697 et annonçant des minutes pour 1715 (v 502)<sup>32</sup>.



Procès-verbal de cote et paraphe pour les BMS de 1715 (minutes)(v 502)

En fait les 72 feuillets paraphés et cotés dureront jusqu'à août 1723 (v 573). Le verso du dernier feuillet est bien signé. Les paraphes sont identiques à ceux du cahier 1708-1715.

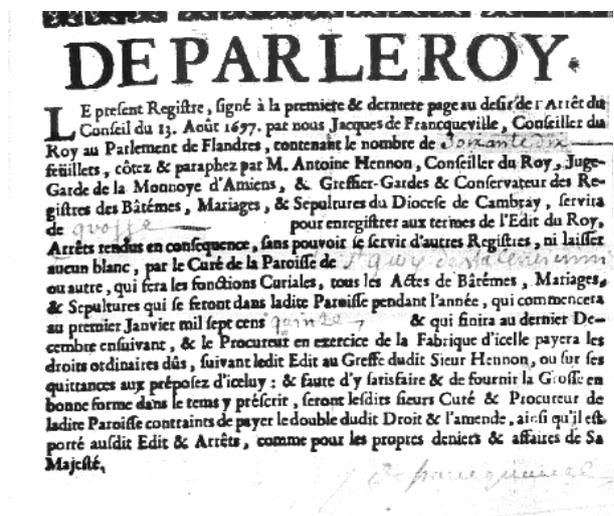
<sup>31</sup> C'est ce même jour que Boufflers qui défendait la citadelle de Lille fut mis en déroute. Il dut capituler par ordre du roi le 28 (Episode de la guerre de succession d'Espagne)

<sup>32</sup> Là encore, un marque-page empêche de voir cette page en entier.

Le contenu des actes n'est pas modifié, sauf que de février 1716 à mai 1719, on ajoute de temps en temps la **date du décès**. On indique jusque 1719 si les sacrements ont été administrés, mais sans détails.

☺ Un soldat est exécuté pour désertion en mai 1715, un autre en juillet 1717 (v 523). Un soldat est passé par les armes en mai 1719 (v 539). Trois soldats sont exécutés par la corde pour désertion en mars 1720, un autre en juin. En août 1717, Guillaume La Vallette, jeune homme de Pignerol, âgé de 55 à 60 ans, fut trouvé assassiné dans la cave d'un jardin à la Croix de la Tannerie.

c) Un PV pré-imprimé annonce des **grosses** pour 1715 (v 574), et présente 50 feuillets cotés et paraphés, mais il ne servira que de première page aux **minutes** inscrites d'août 1723 à décembre 1729.



Procès-verbal du registre des grosses pour les BMS et pour l'année 1715 (v 574)

d) Suit un PV de **grosse** pour 1712 et pour 50 feuillets cotés et paraphés (v 651). La page suivante présente un titre : *registre des morts de la paroisse de St Géry commençant le vingt de décembre 1729*. Le registre contient effectivement des actes de sépulture du 20 décembre 1729 au 30 octobre 1734. Pas de modification dans l'écriture des actes (rédigés par le rédacteur du registre précédent) jusque 1731<sup>33</sup>.

Un nouveau rédacteur apparaît en avril 1731, à la mort du curé Guillez, qui avait servi la paroisse

<sup>33</sup> Le nom du défunt figure en marge. Ceci est d'une écriture postérieure à l'acte : on reconnaît celle de son successeur.

pendant 36 ans 8 mois (v 661). Il va rapidement se contenter des mots « egl. » ou « cim. » en bout de ligne pour identifier le lieu de sépulture. Il indiquera (sans rien de systématique) **le domicile du défunt ainsi que la ville de naissance.**

*Le 19 marie catherine Bertin fille de jean françois et marie jos. fromont aagée d'environ quatre mois rue des échelles. cim.*

Acte de sépulture du 19 août 1731

Le 19 marie catherine Bertin fille de jean françois / et marie jos. fromont aagé d'environ quatre mois / rue de echelles. cim.

La **date du décès des adultes** est de nouveau donnée à partir de mars 1732.

*Mars 1732 Le trois  
jean pierre. ecofes du canton de berne du  
baillage d'Yverdon natif de St croix epoux  
de marie marguerite laurent et de cede le  
trois dans la prison et fut enterre le quatre  
dans le cimetiére*

Acte de sépulture du 3 mars 1732 (v 671)

Le trois / jean pierre ecofes du canton de berne du / baillage d'yverdon natif de St Croix epoux / de marie marguerite laurent est décédé le / trois dans la prison et fut enterré le quatre / dans le cimetiére.

A partir de février 1733, le **lieu de l'inhumation** ne figure plus dans le corps de l'acte mais est écrit dans la marge. Les actes portent souvent une signature : Herbecq (curé).

*Mars 1733  
Antoinette Le Deu fut inhumé le corps d'antoinette Rejone  
l'époux dans le cimetiére native de la ville. aagée de  
bapt. soixante six ans decedé le jor vers les quatre  
ans heures du matin  
herbecq*

Acte de sépulture du 2 mars 1733 (dans la marge : cim) (v 681)

e) On trouve alors des feuillets sont légèrement plus hauts. Sur le premier feuillet est portée l'indication suivante rédigée par le rédacteur des actes (le même que pour le registre précédent (v 700) :

*Dix neuvième Registre Des morts  
et Sepultures de l'église paroissiale  
de St gery contenant cent quarante deux  
feuillet cotés et parafés a commencer  
au premier jour de novembre 1734*

☺ Deux actes de décès de soldats du *régiment d'anrois, compagnie de lille*, morts à l'hôpital royal de *L'autoerbourg* (Alsace) en 1734-1735 sont reportés ici (v 703) : Charles Lequier dit Valenciennes (mort le 2 décembre 1734) et Philippe Claris dit l'espérance.

#### 4 LES ACTES DE 1737 A 1791

(AC)

R 007 v 730 à 910<sup>34</sup> : BMS février 1737 - décembre 1739

(AD)

R 021 v 905 à 1360 : BMS février 1737-1743

R 022 v 2 à 1331 : BMS 1744-1761

R 023 v 2 à 1285 : BMS 1762-1775, BM 1776

R 024 v 2 à 1235 : S 1776, BMS 1777-1789

R 025 v 2 à 139 : BMS 1790 - 6 août 1791

On dispose ici pour les années 1737-1739 des numérisations des registres de la collection communale et de la collection départementale.

Dans l'exemplaire communal, les BMS de 1737, 1738 (v 789) et 1739 (v 845) sur des pages cotées et paraphées sont précédés d'une note manuscrite d'un échevin rappelant l'édit de Louis XV du 9 avril 1736 et son enregistrement au Parlement de Flandre le 12 septembre. Les B, M et S sont traités dans des parties séparées.

Il en est de même, ainsi que pour les années suivantes, dans la collection départementale.

Les contenus de deux collections sont identiques.

*Qui vult sept cent trente sept nous Echevin commis  
aux affaires du mois, de la Ville de Valenciennes  
Epouter par Messieurs des Magistrats de laditte  
ville, soussignés avons follez et Paraphés les  
preuus Registre. dans tous les feuillets, contenant  
cent quatre vingt huit pages, compris les  
neuviere et deruiere pour seruir a  
reregistrer les **Baptêmes, mariages et  
sepultures** de la Paroisse de saint gery  
de laditte ville, fait le Premier de  
Mois de fevrier de la s'uditte année.  
Duport*

Préambule des BMS 1737- exemplaire communal  
(R 007 v 730)

<sup>34</sup> Le coin haut des pages est très abimé à partir de la vue 777.

*Page 7*  
 Au Mil Sept cent trente sept, nous Ebevier  
 commis aux affaires du mois de la ville de  
 Valenciennes, députés par Messieurs des  
 Magistrats de lad. ville, soussignés avons  
 cotés et paraphés le presus registre d'au-  
 tous les feuillets, contenant deux quatre  
 vingt huit pages, compris les premières et  
 dernières, pour servir à l'enregistrement des  
 Baptêmes, Mariages et sépultures de la  
 paroisse de Saint Gery en ladite ville,  
 fait le Premier du Mois de Janvier de  
 la susdite année Dufarb

Préambule des BMS 1737- exemplaire  
 départemental (R 021 v 905)

Le dernier de ces registres présente les B, M, S  
 jusqu'au 6 août 1791.

Le 7 août, sur chacun des registres, F. Carpentier,  
 vicaire dépositaire desdits registres, indique  
 l'interruption des registres occasionnée par la  
 Révolution, l'église de St-Géry ayant été  
 supprimée par un décret de l'assemblée nationale  
 et fermée ledit jour à midi.

*Ce Sept cent Mil Sept cent quatre vingt  
 neuf commence l'interruption des registres  
 des mariages de cette paroisse de St Gery  
 occasionnée par la révolution, ledit jour  
 ayant été supprimée par un décret de  
 l'Assemblée Nationale et fermée le  
 dit jour à midi la foi de quoi j'ai  
 Signé: F. Carpentier Vicaire dépositaire  
 desdits registres*

Note du 7 août 1791 (R 027 v 121)

Il n'y a pas eu de curé constitutionnel sur la  
 paroisse, l'église étant fermée. Avant l'occupation  
 autrichienne, il n'y a pas eu création d'une section  
 correspondant à cette paroisse : le territoire de la  
 paroisse a été partagé entre les sections voisines.

4.1 ACTES DE BAPTEME

On pourra trouver dans les actes de baptême en  
 continuation des actes précédents le **domicile des  
 parents** (rue, place...) jusque 1789 **et celui des  
 parrains, marraines** : rue, place... si le domicile  
 est à Valenciennes jusque 1786-1787, sinon  
 paroisse jusque 1789.

Mais fait nouveau rencontré dans cette paroisse  
 seulement, on va indiquer les **paroisses de  
 naissance des parents** (1742-1789) **et des  
 parrains, marraines** (1785-1787).

Les professions du père et du parrain restent  
 indiquées comme la **parenté des parrain,  
 marraine** à l'enfant.

*Le vingt deux août fut baptisé date de baptême  
 Antoine Joseph, né le jour même de huit heures du  
 matin fils légitime de Bernard Joseph femme  
 profession domicile  
 parrain dont on ne Joseph Fernand  
 domicile parrain  
 marraine Marie Joseph de son domicile  
 parenté  
 dessous les signatures tous ont seau signés.  
 Dufarb*

Acte de baptême du 21 août 1737 (exemplaire  
 communal) (en marge est écrit le nom Pomme)  
 (R 007 v 747)

*Le vingt trois fut baptisé date de baptême  
 Marie Theres Joseph, née hier à neuf heures du soir  
 fille légitime de Antoine Joseph non clercy et de  
 Marie Françoise profession domicile  
 lieu de naissance parents  
 natives des paroisses Tonnaing et de St Gery, ici  
 parrain pierre ignace non clercy constier natif  
 profession et domicile parrain  
 parenté à  
 Tonnaing, m. marraine Marie Theres Fleury  
 nom, profession, domicile époux de la marraine  
 femme au sr Crepin tonneur Rue des Tanneurs  
 natif Joseph nonberg pour Ignace nonclercy  
 natif de St Gery. Dufarb*

Acte de baptême du 23 mai 1742 (R 021 v 1238)

*L'an mil sept cent quatre vingt dix la veille d'un mois  
 je e du lieu de naissance de la mère et de la date de baptême  
 Jean Baptiste Joseph constant à la veille de quatre  
 heures après midi fils légitime de Laurent Joseph lieu  
 naissance père profession domicile  
 et de Marie Joseph vallette native d'Augrigny  
 lieu naiss. parrain  
 parrain Jean Baptiste Joseph constant natif de St  
 état parrain prof. parrain  
 Nicolas Garon leu leu au, veuve Brigitte  
 domicile marraine  
 Lourdequin native de St Gery fille leu vidé au  
 des Carmelites, qui ont signé avec le parrain  
 Benquette Jean B. Constant  
 Dufarb*

Acte de baptême du 27 mars 1786 (R 024 v 900)

Le 11<sup>me</sup> mil sept cent quatre vingt dix le onze février fut par M<sup>re</sup> Duez vicair baptisé par l'autre  
 aîné Joseph Guislain né le 24<sup>me</sup> de la suite à six heures du jour fils légitime de **Alliert**  
 Louis Joseph Wattequant natif de cette paroisse  
 Marie boulangère et d'Antoine Doye natif de cette paroisse fut parrain  
 Victor fortier oncle du baptisé et marraine Marie Joseph place l'entree  
 baptisé son parrain avec le peu presunt  
 Wattequant Victor fortier place Duez vic

Acte de baptême du 11 février 1790 (R 025 v 6)

⊕ En 1790, on trouve le baptême d'un enfant d'un sauteur sur corde. Le parrain est danseur sur corde (R 025 v 5).

On trouve fréquemment le nom du conjoint de la marraine.

On trouve inséré là (R 022 v 14 et 15) un procès-verbal daté du 29 frimaire an 14 indiquant que André Barthélémy Joseph Clément<sup>35</sup>, rédacteur et préposé à la délivrance des actes civils avait découvert que les pages couvrant les actes du 19 mai au 1<sup>er</sup> juin 1744 (feuillet 13) et du 24 septembre au 10 octobre 1744 (feuillet 22) étaient manquantes **tant dans la collection communale que dans celle du greffe**. Il parle de lacération dans les registres. La table alphabétique des baptêmes peut-être réalisée vers 1768 (R Mi 055 R 025 v 310D à 414) ne mentionne pas les actes de ces périodes : on peut donc penser que les pages ont été ôtées très tôt.

**Enfants illégitimes**

En ce qui concerne les enfants illégitimes, il arrive que l'acte ne porte pas la mention de l'accoucheuse. Peut-être n'y en a-t-il pas eu et donc pas de serment sur l'identité du père.

Le seize avril 1754 fut baptisée  
 Marthe Joseph née hier à quatre heures après midi  
 fille illégitime de  
 d'Antoine Joseph Paquet demeurant au parsonsin  
 paroisse de St Nicolas, parrain Eustache Bourla  
 surnommé demeurant rue de la vicissitude  
 de Isabelle Marie Joseph Cartigny demeurant au  
 dit parsonsin enstache Bourla  
 Joseph Cartenije maria fra nobi le grand

<sup>35</sup> C'est le père d'Emile Clément.

Acte de baptême du 16 avril 1737 (En marge Illégitime Marthe Joseph)(R 007 v 736)

Le plus souvent, l'acte indique la sage-femme qui a fait l'accouchement et qui est tenue de déclarer l'enfant. En 1737, l'acte est rédigé en déclarant comme père de l'enfant celui indiqué par la mère au moment de l'accouchement.

Le vingt neuf fut baptisé  
 Joseph Marsel, né aujourd'hui à deux heures du  
 matin, fils illégitime de Joseph Corbert bourgeois  
 Rue aux quatre coins et de Catherine Paquet  
 de la Saulx, parrain d'Embroise Desert petit clerc  
 de cette paroisse, et marraine Catherine Joseph de la  
 rue de St Gery selon la relation de Françoise  
 le grand sage femme soussignée  
 Marie Françoise le grand de desert  
 la marraine ne s'est pas signée

Acte de baptême du 29 novembre 1737 - en marge : Corbert Illégitime (R 007 v 754)

Quatre baptêmes d'enfants illégitimes se suivent en mai 1744 (R 022, v 354). Pour le premier, la mère déclare qu'elle ne savait de qui son fruit provenait d'autant qu'elle avait été abusée par surprise, vacante nuitamment aux affaires du ménage. Dans le second, la sage-femme rapporte le nom du père déclaré par la mère par les serments ordinaires et dans les maux. Le père est un marchand non libre. Dans le 3<sup>e</sup>, le père est un capitaine au régiment irlandais. Enfin dans le 4<sup>e</sup>, le père, présent et signant, est sergent au régiment de Navarre et les parents se disent prêts à se marier.

On trouve dans les actes de 1761 un petit billet écrit par une sage-femme pour déclarer un enfant illégitime.

L'an mille sept cent soixante un le 22 de  
 novembre et accouchés d'un garçon  
 Catherine James natife du village de doux  
 fileuse libre a déclaré que son fruit  
 était de l'œuvre de Gilles Gaüfrot natife  
 du même village de doux présent libre  
 Marie Catherine Reneaud sage femme juré

Billet de 1761 (R 022 v 1330)

L'an mille sept cent soixante un le 22 de / novembre et accouchés d'un garçon / Catherine Sames natife du village de doux / fileuse libre a declares que son fruit / était de l'œuvre de Gilles gaüfrot natife / du meme village de doux présent libre / Marie catherine reneaud sage-femme juré.

Voici l'acte de baptême correspondant. La mère donne le nom du père par les serments ordinaires dans les maux.

*L'an mil sept cent soixante et un le vingt deux du novembre fut baptisé Clementin a dix heures du matin fils légitime de Catherine Samés native du Paur la sage femme Catherine Renard Rue des eschalles, laquelle nous a déclaré que la dite Samés lui avait affirmé par les serments ordinaires dans les maux que son enfant estoit des œuvres de jette grand fruisz natif de dit Paur, tous sans l'heur, parois Louis gillab fruisz des pippesque tetais satta becontat, marceau angely Carappe Rouschus lescaules laquelle s'entendit par elle n'ay pas signez Louis gillab renard C. Hautecœur prestre grand clerc.*

Acte de baptême du 22 novembre 1761 (R 022 v 1287)

Parfois, le rédacteur ne sait pas si un enfant (par exemple de soldat) est légitime ou non. Prudemment, il laisse un blanc (1763, R 023, v 100). En 1766 (R 023 v 35, 361), l'acte dit que par serment la mère a donné le nom du père (laissé en blanc dans l'acte) à la sage-femme ou au chirurgien-accoucheur) mais que celui-ci n'est pas venu reconnaître l'enfant.

A partir de 1770, les actes de baptême d'enfants illégitimes mentionnent toujours la déclaration de la sage-femme ou du chirurgien-accoucheur, mais ne parlent plus du serment de la mère et n'indiquent pas le nom du père. Parfois, l'indication d'un parrain soldat laisse augurer que le père l'était aussi.

*L'an mil sept cent soixante et un le huit de février fut baptisé par Me Nicolas Joseph Lambiez vicaire de St Gery Marguerite Joseph née de ditte a dix heures du soir fille illégitime de Marie Charles Joseph Lemine native de cette paroisse âgée de vingt trois ans filies de communant avec d'adieu Etienne et par la déclaration faite a main armee par deux dames jurees de cette ville endate du huit du courant fut parrain Nicolas chape. leur natif de jji en compta. Pour au serment d'innocence la mariee Marguerite Joseph profit filies mar d'adieu qui a dit ne s'avoit conies de parrain a d'adieu comme parrain Nicolas chapeillet C. Lambiez grand clerc.*

Acte de baptême d'un illégitime en 1771 (R 027 v 782).

C'est l'époque où Me François Joseph Lambiez est grand-clerc et Me Nicolas Joseph Lambiez vicaire.

*F. Lambiez grand clerc*

Signature de 1771 (R 027 v 782)

*L'an mil sept cent soixante et un le vingt deux du novembre fut baptisé par Me Nicolas Joseph Lambiez vicaire de St Gery Louis Joseph Carreau natif de cette paroisse de Maréchal de Lorette rue de l'Épauve de St Marie accouché par la sage femme de Warquiou de grand fut parrain Louis de Emmanuel fruisz de grand rue de la grande au Grand Marais de la paroisse de St Gery Marie au grand rue de la paroisse de St Gery avec le parrain de la paroisse.*

*J. Massy et J. de la paroisse*  
*mariage*

Dernier acte de baptême de 1791 (R 027 v 121)

4.2 ACTES DE MARIAGE

Quatre témoins vont désormais figurer plus systématiquement sur les actes de mariage. Leur profession, domicile, parenté avec les conjoints sont indiqués. La date des bans n'est plus précisée avant 1770, mais leur nombre, si.

*Le trente avril 1737 après la publication d'un Ban faite en cette Eglise et aians obtenu dispense des autres de cette Eglise vicaire general en date du trente sept du dit mois ont été par nous Charles Jean Baptiste Joseph Massy âgé de vingt trois ans vicaire demourant rue de la place a poise, veu le consentement de ses pere et mere pierre Massy, tanniseur et Jeanne Legey demourant proche la grande Boucherie, et Marie Magdelaine Joseph Ollivier, âgée de dix neuf ans, veu le consentement de ses pere et mere, jacqz Ollivier corbonier et Marie Catherine veuant, demourant rue de la grande place, assistés des temoins Jean deves tanniseur demourant proche la grande Boucherie, le susdit jacqz Ollivier, Renet Joseph Leriche, Messusier demourant rue de St Gery d'ambrose Desot potet clerc de cette paroisse Massy marchand Douch, veu Joseph Leriche*

*Charles marie C. Hautecœur prestre et gery*

Acte de mariage du 30 avril 1737 (en marge : Massy) (R 007 v 761)

Une analyse des mariages de 1743 montre que sur 59 mariages :

- Pour 30 d'entre eux, le mari est plus âgé que l'épouse avec un écart moyen de 11 ans, s'expliquant par le mariage de cinquantenaires ou sexagénaires avec des femmes beaucoup plus jeunes ;
- Pour 22 d'entre eux, c'est l'épouse qui est plus âgée, en moyenne de 6 ans.
- L'âge moyen de l'époux est de 33 ans, celui de l'épouse de 29 ans.

En 1776, on note le mariage de nombreux militaires (un quart des mariages). Pour un tiers des mariages, les deux époux sont natifs de Valenciennes.

Les actes sont rédigés par Daniel Lermould, cleric laïc. En 1783-1784, l'habitude de donner le domicile des témoins à Valenciennes s'éteint doucement.

Un acte de mariage de juin 1784 (R 024 v 760) porte un extrait du jugement du tribunal civil de Valenciennes de novembre 1855 pour changer le nom de l'époux de *Dupuis* en *du Puis*.

Un acte de mariage du 25 novembre 1788 s'est égaré dans les baptêmes (R 024 v 198).

*Le cinquième sept cent quatre vingt neuf le trois  
de may apres les fiançailles et la publication de trois bans  
dans cette eglise sans opposition aiant pour leur  
consentement mutuel furent par nous Mr Joseph  
curé et chanoine mariés et reçurent de nous la benediction  
nuptiale Jean Claude potier natif de la paroisse de St  
matthieu vicier de Bugnier agé de trente un ans et demy  
talendier, fils des feux Gilles potier et de Marie piquart  
d'une part et Marguerite bourez agée de trente six  
ans venue de Charles Joseph breumhart d'autre part  
furent témoins Salomon Joseph coing pere, talendier  
Pierre Joseph Delcamppe cordonnier, Pierre Henry  
Lemaire mé cordonnier et Emmanuel coing fils  
qui a d'ailleurs ne savoir écrire Gobeau curé.*

Extrait acte de mariage du 3 mai 1789 (R 024 v 1202)

Le domicile des futurs et celui des témoins ne sont pas ici indiqués.

4.3 ACTES DE SEPULTURE

La nouveauté pour les actes de sépulture est la présence de deux témoins qui vont signer les actes avec le célébrant. S'ils ne savent pas signer, ils sont nommés. Certains actes ne sont pas signés

par les témoins parce qu'il n'y a nul suivant à l'enterrement ou que le père seul suivant ne sait pas signer.

L'heure du décès reste donnée.

Le texte précise jusque février 1738, si le lieu d'inhumation est l'église ou le cimetière.

Dans la marge de l'exemplaire communal, on trouve les sigles 1, 2, 3 marquant l'état du service et une inhumation dans l'église ou cim, M B cim (Messe Basse cimetière). A partir de février 1738, seuls subsistent les sigles en marge : le texte ne précise plus le lieu d'inhumation, lorsque l'état du service est 1, 2 ou 3, l'inhumation est faite dans l'église. Nous ignorons jusque quand l'exemplaire communal porte ces indications.

*Le cinq may 1737 fut inhumée au cimetier  
Marie Joseph Luciez décédée le quatre à douze  
heures de nuit en l'hospital des mandians, agée de  
de cinq ans, fille de pierre Joseph Luciez et d'anne  
Joseph jupol, ouvrier au fillet retor demourant  
rue de la salle Jacques Joseph  
Druon Joseph Luciez son frere puchot  
n'a sceu signer C. Agulbeur pere & d'ong*

Acte de sépulture du 5 mai 1737 (exemplaire communal)

*Le cinq may 1737 fut inhumée au cimetier  
Marie Joseph Luciez décédée le quatre à douze  
heures de nuit en l'hospital des mandians, agée de  
de cinq ans, fille de pierre Joseph Luciez et d'anne  
Joseph jupol ouvrier au fillet retor demourant  
rue de la salle Jacques Joseph  
Druon Joseph Luciez son frere puchot  
sceu signer C. Agulbeur pere & d'ong*

Acte de sépulture du 5 mai 1737 (exemplaire départemental)

Le cinq may 1737 fut inhumée au cimetier Marie Joseph Luciez décédée le quatre à douze heures de nuit en l'hospital des mandians, agée de cinq ans, fille de pierre Joseph Luciez et d'anne Joseph jupol, ouvrier au fillet retor demourant rue de la salle (signature de Jacques Joseph Puchot et mention du fait que Druon Joseph Luciez, frère, n'a sceu signer.). En marge de l'exemplaire communal : cim.

*Le deuxvrier mit sept cent trente huit  
d'André Marie Ramette decédée hier vers six heures  
du soir agée de trois semaines fille d'André  
Ramette, boucher, et de Marie Joseph Missonnier  
Druon le pere Garis n'osa le pere & d'ong  
ne savoir écrire C. Agulbeur pere & d'ong*

Ramette. *Le 15 février 1738 fut inhumé...  
 Madeleine Ramette décédée vers six heures du  
 soir âgée de trois semaines, fils Henri Ramette,  
 boucher et de Marie Joseph historien rue d'Orléans  
 le père. Par 15 n. Le père a déclaré  
 ne savoir écrire. - E. Hautecœur pasteur à Long...*

Acte de sépulture (février 1738) pour une même personne dans les collections communale et départementale : ils ne diffèrent que par l'indication cim en marge en dessous du nom et l'année en lettres ou en chiffres. Le lieu d'inhumation n'est plus explicité.

☹ Le clergé défend son droit d'enterrer ses paroissiens :

*Le cinq août 1751 fut inhumé en la paroisse  
 de la chaussée par abus et dont Mr Laurent aumonier  
 de l'hospital Royal a rendu les émoluments au  
 clergé de St Gery; - Charles Croiset decédé le  
 quatre dans le dit hospital, âgé de quarante ans*

Extrait d'un acte de sépulture du 5 août 1751 : fut inhumé en la paroisse de la chaussée par abus et dont Mr Laurent aumonier de l'hospital a rendu les émoluments au clergé de St Gery

*L'an mil sept cent quatre vingt sept le vingt un  
 mai fut par Mr Gopeau curé et chanoine inhumé  
 au cimetière seigneurial Esther Legrand native de St vaast  
 en ville âgée de dix huit mois decedee L'avant  
 veille à six heures du soir fille Legitime de  
 pierre Joseph, natif de la chaupie ambergiste  
 derrière les halles et de Marie Anne Dubois native  
 de Cleps auprès de manbeuge en presence du dit  
 pere et de Louis Joseph Legrand grand pere de  
 la defunte cabaretier me de notre dame qui  
 ont signé Le grand Legrand Gopeau curé*

Acte de sépulture du 21 mai 1787 (R 024 v 1052)

## 5. ACTES PENDANT L'OCCUPATION AUTRICHIENNE

R 025 (AD)  
 v 141-221 : BMS août 1793 - fin décembre 1793  
 v 222-295 : BMS janvier 1794 - 16 août 1794

### 5.1 ACTES DE 1793

a) Les actes de **baptêmes** reprennent le 9 août 1793, pendant l'occupation autrichienne (l'enfant était né le 10 juillet). L'église St-Géry ayant été partiellement détruite lors du siège, c'est dans l'église des Récollets que les prêtres, dont le curé Gosseau et le vicaire Prevost, exerçaient leur ministère.

☹ Le 14 août est baptisé un enfant dont les parents se prétendent mariés à Metz en Lorraine en vertu des prétendues lois constitutionnelles. Le 12 septembre, baptême d'un enfant seulement ondoyé par le curé de St-Géry dans le tems de la persécution contre les prêtres de l'église romaine en février 1792 (v 146). Le 21 septembre, avec la permission de Monseigneur l'Archevêque Duc de Cambrai, est seulement ondoyé le fils d'un employé à l'armée de son altesse royale Monseigneur le Prince de Condé dans les lignes de Weissembourg. On suppléera dans la suite les cérémonies (v 147).



L'an mil sept cent quatre vingt quatre, le dix sept de May fut par M. Prevost Vicair, baptisé Cécile Louise Bonricette, née le jour d'hier à deux heures du matin, fille légitime d'Antoine Henry Lablanc, natif du Canton Caubrais, M. Mercier et de Marie Anne Galon, aussi natif dudit Canton demourant rue St. Gery, fut parrain Louis Larchitte Commissaire de sa Majesté L'Empereur au Canton et maraine Cécile Hocog, de cette paroisse, lesquels ainsi que le pere ont signé s.  
*baillé le blanc*  
*J. Larchitte* *Cécile Hocog* prestataire

Acte de baptême de mai 1794. On retrouve les paroisses de naissance des parents, les paroisses de résidence des témoins et leurs professions. Le parrain est Commissaire de sa Majesté l'Empereur.

L'an mil sept cent quatre vingt quatre le trente de May, fut par M. Coqueret Vicair inhumé Vincent Delabre, natif de Aune en Atois, décédé le jour d'hier, âgé de quarante et un ans, Epouse de Pudent Gauthier, cy devant Marchand en cette ville, demourant rue de St. Gery; en présence de Jean François Deloffe, Chm de cette paroisse, et de Nicolas Marché sacristain de cette paroisse soussigné s.  
*J. F. Deloffe* *N. Marché*

Acte de sépulture du 30 mai 1794

Un acte de sépulture du 26 janvier ne contient que le nom du défunt. Un acte du 2 juillet ne contient que cette date !

☹ Un billet disposé à la fin des actes explique les raisons de l'enterrement immédiat d'une personne accidentée d'un cancer qui infectait et ne la laissait approcher qu'avec peine (inhumation du 8 juillet 1794 v 291).

Je soussigné Curé de Saint Gery la nomme Madeline Doile épouse de Jean Doile Henry decedé au grand hui son état est évident d'un cancer qui infectait et ne la laissait approcher qu'avec peine : que par les chaleurs exultives le corps ne peut se conserver sans danger de répandre une infection capable d'exciter de graves accidents en fait de quoi j'ai déclaré la présente attestation le 8 juillet 1794 : Gousseau curé de Saint Gery  
*Gousseau*

Billet de 1794 en fin des actes de 1794 v 295

Sur chacun des registres, après le 10 août pour les baptêmes, le 21 juillet pour les mariages, le 26 juillet pour les décès (hormis un acte complet daté du 16 août), on trouve des espaces vides suivis de signatures : il s'agit d'actes que le rédacteur n'a pas eu le temps de remplir, sans nom et sans date.

*Larchitte* *Coqueret*  
*Gousseau* *J. B. L.*  
*Larchitte*  
 L'an mil sept cent quatre vingt quatre le dix sept de May fut par M. Coqueret Vicair inhumé Vincent Delabre, natif de Aune en Atois, âgé de quarante et un ans, Epouse de Pudent Gauthier, cy devant Marchand en cette ville, demourant rue de St. Gery; en présence de Jean François Deloffe, Chm de cette paroisse, et de Nicolas Marché sacristain de cette paroisse soussigné s.  
*J. F. Deloffe* *N. Marché*

Fin des actes de sépulture 1794 v 293

Le curé Gousseau fut guillotiné le 19 octobre 1794.

## 6. LES REGISTRES COMMUNAUX NON NUMERISES

Les registres communaux non numérisés sont les suivants :

|  |                              |
|--|------------------------------|
| 83 à 108 : BMS deux ans par deux ans : 1740-1741...1790-1791 | 109 BMS 1793<br>110 BMS 1794 |
|--|------------------------------|

## SAINT-GERY

(Rappel : pas d'actes en 1792 puisque paroisse supprimée)

Les registres communaux présentent quelques différences avec les registres départementaux pendant la période d'occupation : les actes religieux de 1794 se terminent le 28 août 1794 dans la collection communale au lieu du 10 août pour les B, du 21 juillet pour les M, du 26 juillet pour les D (plus un acte complet du 16 août) dans la collection départementale. Les rédacteurs n'ont pas eu le temps de remplir les derniers actes de l'original départemental.

Il conviendrait de microfilmer les pages non microfilmées citées ci-dessus (dans les registres 55, 62, 67 et 110).

### **7. LES TABLES**

Les registres de St-Géry sont complétés par des tables de baptêmes 1730-1767 (R Mi 055 R 025 v 310 droite à 414) et 1768-1769 (jusque lettre M) (v 415 à 420).

Outre les tables générales concernant plusieurs paroisses décrites ci-avant, les actes de St-Géry donnent lieu à des tables spécifiques de B, M et S de 1700 à 1792 (R 072 - B : v 202 à 602, M : v 603 à 690, S : v 691 à 1029, puis R 073 S (suite) : vues 3 à 31), réalisées par Emile Adolphe Clément en 1848.